

VIVRE LA

Wallonie

spw | Éditions

TOUT SAVOIR

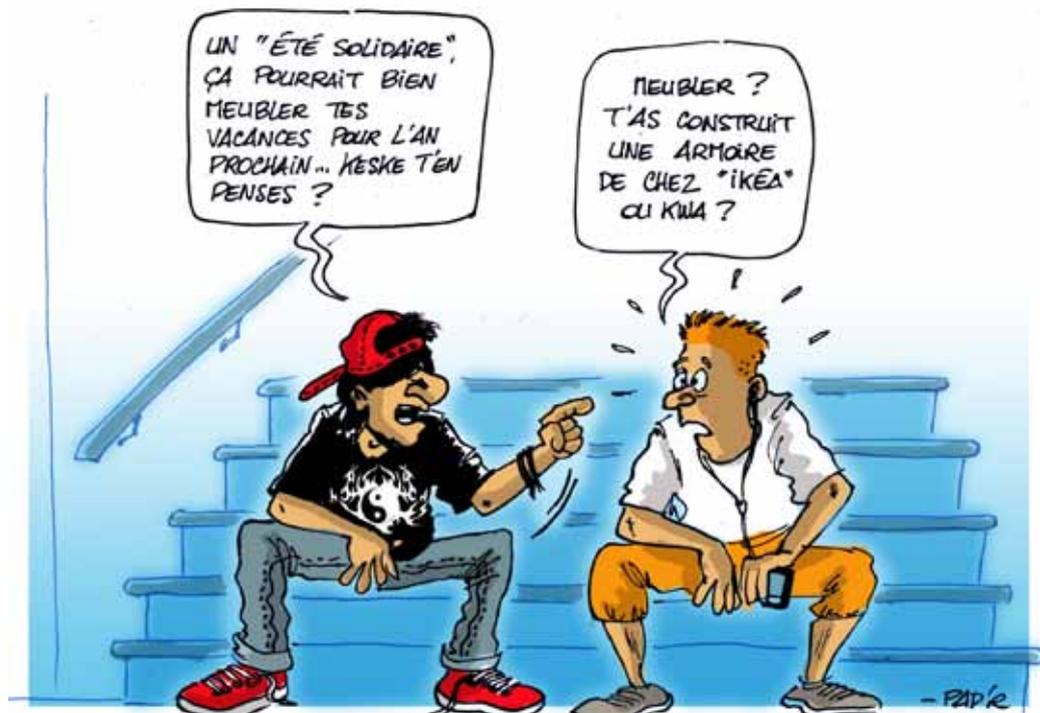
LE DOSSIER

Action sociale Socialement nôtre

PETIT COIN DE WALLONIE | P. 34
LE VAL DE LESSE



Wallonie



LE MOT DE LA RÉDACTION

Avec les prémices de l'arrière saison qui s'annonce, chacun espère qu'un été indien adoucira la fin des vacances et la rentrée scolaire de nos potaches. Mais si la rapidité du temps qui passe nous taraude toujours davantage vers le mois de septembre, pour **les précarisés et les personnes en difficulté** dans notre société galopante, les préoccupations quotidiennes sont d'un tout autre registre. En allant à la rencontre des relais sociaux, CPAS, maisons de l'insertion et autres services de médiation de dettes, **Vivre la Wallonie** a tenté de décrypter ce qui se cache derrière les mots « action sociale », une corde sensible, un sujet qui peut vite se révéler tabou. Face à ce constat, la Wallonie ne désarme pas, bien au contraire ! Elle débloque même des budgets annuels très significatifs pour multiplier les actions qui permettront, si ce n'est d'enrayer le phénomène de pauvreté dans sa globalité, de l'adoucir voire de le freiner progressivement.

« ACTION SOCIALE »,
la Wallonie ne désarme
pas, bien au contraire !

Sans transition. Dans votre lecture, vous serez peut-être interpellés par **la nouvelle mise en page** de votre magazine, l'intitulé modifié de certaines rubriques ou **l'apparition de 4 pages** consacrées à la promotion d'un « **petit coin de Wallonie** ». Pour cette première, c'est la région du Val de Lesse (Rochefort, Houyet, Beauraing) qui sera mise à l'honneur. On y parlera gastronomie, promenade, patrimoine, tourisme et wallon local, une demande récurrente de certains d'entre vous. Ces modifications et d'autres à venir, résultent d'une **récente enquête de satisfaction** menée dans le cadre du **5^e anniversaire de Vivre la Wallonie**, passé au scanner pour l'occasion afin d'en cerner les forces et faiblesses (lire page 11).

Rayon « personnalités », nous vous apporterons l'éclairage nécessaire sur **Marc Bertrand**, le nouveau médiateur commun à la Fédération Wallonie-Bruxelles et à la Wallonie, **Eric et Tristan Martin** de la maison Lemonnier à Lavaux Sainte-Anne, **Jean-Philippe Watteyne**, 3^e du concours « Top chef 2013 », **Xavier Istasse**, réalisateur namurois de talent et enfin sur les frères **Bruno et Vincent Taloché**, les humoristes verviétois qui décoincement nos zygomatiques depuis plus de 20 ans.

Bonne rentrée à toutes et à tous et agréable lecture !

L'ÉQUIPE DE « VIVRE LA WALLONIE »

S'ABONNER À VIVRE LA WALLONIE

Vous souhaitez vous abonner à titre individuel ?

→ Appelez le numéro vert du SPW : 0800 1 1901

→ Inscrivez-vous sur notre site : www.wallonie.be

Vous souhaitez commander plusieurs exemplaires pour votre association, votre salle d'attente, votre administration...

→ Contactez Valérie Degives : valerie.degives@spw.wallonie.be



VIVRE LA WALLONIE VIA SMARTPHONE

A partir d'un smartphone, le QR code de Vivre la Wallonie redirige l'utilisateur mobile sur le formulaire Internet d'abonnement au magazine. Il suffit pour celui-ci de photographier le QR code et de lancer l'application de lecture QR code sur son smartphone.

SOMMAIRE

4 L'ACTUALITÉ DU TRIMESTRE



6 FOCUS

Semaine antistress : zen, soyons zen !



7 A VOTRE SERVICE... PUBLIC

Le médiateur



8 GRÂCE À L'EUROPE

VERDI s'invite à DISON et à VERVIERS



9 INFO-ENTREPRISES

INFO-CITOYENS



12 DOSSIER

Socialement nôtre



30 LA WALLONIE SOUTIENT

Brame du cerf : une écoute respectueuse



31 TALENTS WALLONS

Jean-Philippe Watteyne Xavier Istasse



32 LES INVITÉS

Les frères Taloche



36 PETIT COIN DE WALLONIE

Le Val de Lesse



38 DECOUVRIR COIN LECTURE



40 AGENDA CONCOURS



VIVRE LA WALLONIE

NUMERO 21
SEPTEMBRE, OCTOBRE ET NOVEMBRE 2013

Les Editions du SPW

Magazine d'information trimestriel de la Wallonie
édité par la direction de la Communication externe du
Service public de Wallonie

Place Joséphine Charlotte, 2 | 5100 JAMBES



SPW
Service public
de Wallonie

Editeur responsable : Claude DELBEUCK, Secrétaire général.
Responsable du département : Jacques MOISSE, Inspecteur général.
Directrice de la publication : Joëlle DEGLIN, Directrice a.i.
Rédactrice en chef : Valérie PUTZEYS – valerie.putzeys@spw.wallonie.be – 081 32 14 39
Secrétaire de rédaction : Michael MODOLO – michael.modolo@spw.wallonie.be – 081 32 14 23
Équipe de rédaction : Véronique BINET, Valérie DEGIVES, Evelyne DUBUISSON, Stéphanie ERNOUX, Michaël MODOLO, Valérie PUTZEYS, Annie SCHANDELER.
Collaborations internes SPW : Pierre-Yves BOLEN, Philippe BROGNIET, Laetitia GIGOT, Carine JANSEN, Sylviane MATHIEU, Réjane SAMAIN, Christelle CHARLET, Mourad SAHLI, Julie LARUELLE et Abdellah AYAOU
Collaborations externes : Valérie BOINEM, Lysiane COLINET, David DANNEVOYE, Daniel MARTIN, Marc HOLTZ, Françoise RONDEAU, Linda JAMAELS, Alain PETIT et Mme MOKHTARI
redaction.vlw@spw.wallonie.be
Contact rédaction : valerie.degives@spw.wallonie.be
Contact abonnés : PEPES COMMUNICATION, Seraing
Mise en page : MASSOZ, Alleu
Impression : ACCESS, Herstal
Routage : Fabienne DENONCIN
Photo couverture :



Imprimé sur du papier PEFC® mix credit.
Publication trimestrielle gratuite.
Ne peut être vendue. Toute reproduction totale ou partielle nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable.

3^e édition du concours Ecole Zero Watt

Vu le succès des éditions précédentes (80 écoles participantes avec un taux moyen d'économie de 20 %), le groupe Sudpresse, avec le soutien du Service public de Wallonie et en étroite collaboration avec des associations d'éducation à l'énergie, lance la 3^e saison du concours Ecoles Zéro Watt.

D'octobre 2013 à janvier 2014, 30 écoles fondamentales wallonnes (tous réseaux confondus) vont tenter de **rationaliser leur consommation d'électricité** avec la participation des élèves. Ceux-ci seront éveillés aux enjeux de l'énergie. Avec l'aide d'animateurs spécialisés en éducation à l'énergie, ils seront amenés à débusquer les consommations cachées ou inutiles dans l'école et apprendront de nouveaux gestes pour réaliser un maximum d'économie d'énergie électrique.

EN SAVOIR PLUS
zerowatt.blogs.sudinfo.be



COMMÉMORATION 14-18 : plan d'action wallon et bruxellois

La Wallonie et Bruxelles vont prendre part activement aux commémorations du centenaire de la Grande guerre.

Pour rendre compte dans toute sa complexité de l'expérience d'une guerre « totale » vécue par les populations de nos régions, les gouvernements de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles instaurent le programme d'action « Commémorer 14-18 ».

Celui-ci va servir à fédérer les multiples actions envisagées aux niveaux régional et local en vue de s'adresser aux publics les plus larges. Une attention

particulière sera prêtée aux jeunes générations afin de les sensibiliser à l'impact du conflit sur l'évolution de la société dans laquelle ils vivent.

Parmi les mesures déjà accomplies, le Gouvernement wallon a sélectionné une vingtaine de projets initiés par des provinces, communes et centres culturels. Il s'agit soit de l'organisation d'une grande exposition, soit de la mise en valeur de sites, traces et biens exceptionnels ou encore d'événements de grande envergure.

Ces projets, d'autres actions et toute la philosophie du programme sont à découvrir sur : **commemorer14-18.be** ❖

DIGITAL CITIES : wifi et e-services gratuits dans 6 villes

Dans les trois années à venir, le dispositif « Digital cities » va permettre de mettre en place une infrastructure wifi robuste, fiable et sécurisée dans les lieux à forte densité de population, nomade ou sédentaire.

Dans un premier temps, le projet sera développé dans 6 villes : Mons, Liège, Bastogne, Namur, Ottignies-Louvain-La-Neuve et Tournai. Par la suite, Charleroi et Spa-Francorchamps les rejoindront.

Les services proposés bénéficieront de manière constante à l'ensemble de la population mais aussi aux touristes, visiteurs d'un jour, employés de sociétés ou d'entreprises, usagers des transports publics ou étudiants et même aux acteurs de l'Horeca. Concrètement, les connexions proposées seront les suivantes :

- gratuit illimité vers les services de la ville ou les sites/applications en lien avec divers secteurs : santé, éducation, mobilité, offre touristique et manifestations ;
- gratuit limité (en vitesse, via la bande passante) vers certains sites internet autorisés mais à déterminer (boîtes mails, facebook, etc.) ;
- payant illimité vers les sites internet non autorisés, dont le prix sera fixé selon la durée d'accès au service (délivré par l'opérateur de service, qui recevra directement le paiement de la part du client final). ❖



© Maria Sbytova



Plan Marshall
2. vert
www.wallonie.be

**Meilleur soutien
pour les circuits
courts**

Démarrage des travaux du TRILOGIPOINT

Les travaux d'aménagement de la **plate-forme multimodale de Liège Trilogiport** située le long du canal Albert à Hermalle-sous-Argenteau ont démarré fin juin. Le chantier durera deux ans et la plate-forme devrait être opérationnelle au second semestre 2015.

Les objectifs du Trilogiport (120 ha) :

- l'accroissement du potentiel wallon de transfert à la voie d'eau ;
- l'accueil d'investisseurs dynamiques ;
- la création de 2 000 emplois nouveaux ;
- la participation aux efforts régionaux de développement durable, via une intensification du report du tonnage transporté par la route vers la voie d'eau, mode plus respectueux de l'environnement et soulageant d'autant le réseau routier.

Financé notamment grâce au Plan Marshall et à l'Union européenne (FEDER), le projet est réalisé par le Port autonome de Liège, en étroite collaboration avec la direction générale des Voies hydrauliques et de la Mobilité du SPW (DGO 2). ❖

EN SAVOIR PLUS : portdeliege.be

Aujourd'hui, grâce aux paniers de légumes d'agriculteurs wallons, tout le monde connaît les circuits courts. Mais ce mode d'achat ne se limite pas à l'alimentation. De nombreux autres produits empruntent des circuits plus courts avant d'arriver chez le consommateur. En effet, pourquoi aller chercher des planches de bois dans une grande enseigne anonyme alors que la scierie du village d'à côté réalise un travail de qualité avec des arbres qui ont grandi dans la forêt à quelques kilomètres de là ?

Face au constat du manque d'une structure de 2^e ligne permettant de centraliser l'information, les bonnes pratiques et les retours d'expérience, le Gouvernement wallon a décidé de mettre en place un « **centre de référence** » dédié aux circuits courts en Wallonie.

Entre autres missions du centre, citons :

- la constitution et la diffusion d'un catalogue des acteurs directs et indirects des circuits courts en Wallonie ;
- la mise en réseau des acteurs ;
- l'organisation d'une veille wallonne et internationale sur les initiatives en la matière ;
- l'encouragement à l'émergence de projets de circuits courts durables innovants ;
- la définition de critères pour transposer le concept à d'autres secteurs d'activité que l'alimentation.



© Sébastien Nardot

Lancement du PLAN CIGOGNE 3

Essentiel pour rencontrer les besoins de nouvelles places d'accueil et de la petite enfance, le lancement du Plan Cigogne 3 constitue une réponse ambitieuse aux demandes des familles et au problème du boom démographique.

A court terme, il prévoit l'ouverture de **2 049 nouvelles places dans les crèches** d'ici fin 2014. Celles-ci seront financées par l'ONE (8 millions €), par la Région bruxelloise (1,8 million €) et par la Wallonie (3,2 millions €). Au niveau de l'emploi, cela va également générer 185 postes APE (aide pour l'emploi) du côté wallon.

A moyen terme, l'objectif du Plan Cigogne 3 est de créer en moyenne 1 600 nouvelles places chaque année dans le cadre de la durée du contrat de gestion de l'ONE (2013-2018). ❖



© Sylvie Gérard



© Sylvie Gérard

Semaine antistress : ZEN, SOYONS ZEN !

Trouver un juste équilibre entre la vie familiale et professionnelle est le défi quotidien sur lequel se penche l'édition 2013 de la « Semaine antistress ». Cinq jours pour sensibiliser le grand public et les professionnels à l'importance d'une bonne santé mentale. | **VÉRONIQUE BINET**

LE STRESS, MAL DU SIÈCLE

Le stress, tout le monde en parle... Omniprésent dans nos vies, il constitue un effet naturel pour adapter nos réactions aux situations inconnues. Mais s'il devient trop important, il engendre une **série de troubles**. Problèmes de sommeil, maux de dos ou troubles du comportement handicapent alors lourdement ses victimes. Très présent dans le monde du travail, compte tenu de l'intensification des rythmes, de la peur du chômage ou du manque d'autonomie, le stress fait incontestablement partie des **risques psychosociaux à prévenir**.

2 JOURNÉES EN 1

L'édition 2013 de la Semaine antistress sera dédiée à la **conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle**. Employeurs, amis, enfants, parents, conjoints, ménages, activités sociales ou sportives sont autant de domaines et de rythmes à articuler. Les tentatives de concilier vie familiale et professionnelle se taillent donc une place de choix dans les sources quotidiennes de stress. Pourtant, il existe de nombreux outils pour mieux gérer son stress et une série d'acteurs et de professionnels de la santé pour diagnostiquer son niveau et aider à retrouver une meilleure qualité de vie.

UNE SEMAINE POUR DÉSTRESSER

Initiée par la Wallonie avec le soutien du CréSaM, la Semaine antistress s'inscrit dans le cadre de la **Journée mondiale pour la santé mentale** du 10 octobre, qui vise à reconnaître la santé mentale comme un déterminant de la santé. Du 7 au 11 octobre, des conférences et des activités locales sensibiliseront le grand public et les professionnels au stress et à ses conséquences, mettront en valeur l'offre de services en santé mentale en Wallonie et les initiatives participant à une meilleure gestion du stress. Une boîte à « outils malins » sera proposée pour l'évaluer et aider à le prendre en mains. Ce sera aussi l'occasion de rappeler que la santé mentale est l'affaire de tous et que la lutte contre le stress suppose un engagement collectif. ❖

EN SAVOIR PLUS :
SEMAINE ANTISTRESS
du 7 au 11 octobre 2013, programme disponible sur wallonie.be/antistress

Omniprésent dans nos vies, il constitue un effet naturel pour adapter nos réactions aux situations inconnues.

- > La brochure « **Mon stress m'intéresse** » regorge d'informations, de ressources et de conseils sur le stress, ses signaux d'alarme et les pistes pour le gérer. Elle est téléchargeable sur le site de la semaine : wallonie.be/antistress
- > L'asbl **CRéSaM** est reconnue comme **Centre de Référence en Santé Mentale en Wallonie** : boulevard de Merckhem, 7 à 5000 Namur - Tel : 081 25 31 40 - cresam.be
- > **Repérer ce qui est réellement important**, croquer une pomme ou respirer profondément, font partie des **petits conseils** diffusés durant cette semaine pour apprendre à mieux gérer son stress.



3 sur 10

En Belgique, 3 travailleurs sur 10 souffrent de stress au travail,

9 000 000

plus de 9 millions de jours d'absence par an dus au stress

LE MÉDIATEUR :

rapprocher le citoyen de l'administration

Malgré de gros efforts de simplification menés par les pouvoirs publics, certains citoyens rencontrent encore des difficultés avec l'administration. Véritables litiges ou simple incompréhension, le médiateur est là pour aider à les résoudre.



Les parlements ont désigné **Marc Bertrand** à la fonction de médiateur pour une durée de 6 ans renouvelable une fois.

Premier service de ce type en Belgique, le médiateur de la Wallonie a été créé en 1994. Depuis 2012, il a fusionné avec le service du médiateur de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B). Organisme impartial et indépendant, il peut aider gratuitement toute personne connaissant des difficultés avec une administration, un organisme d'intérêt public ou un service de la Wallonie ou de la FW-B.

RELAYER LES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

Sans surprise, ce sont les matières touchant un grand nombre de citoyens comme la redevance radio-télévision, les primes à l'énergie ou les aides au logement qui suscitent la majorité des plaintes. Certains dossiers peuvent être clôturés en une semaine, les réclamations relevant parfois plus d'une incompréhension que d'un litige. D'autres, plus complexes, mettront plus de temps à trouver une solution.

Organisme impartial et indépendant, il peut aider gratuitement toute personne connaissant des difficultés avec une administration.

Le médiateur remet chaque année aux parlements un rapport comportant une série de recommandations. Celles-ci peuvent être plus générales et davantage portées sur de bonnes pratiques administratives. D'autres, plus spécifiques, mettent en lumière la nécessité d'effectuer des réformes dans les domaines suscitant davantage de plaintes. ❖

RECHERCHER LE DIALOGUE

A condition d'avoir initié des démarches préalables auprès de l'administration, **toute personne peut introduire une plainte auprès du médiateur** qui va d'abord chercher à rétablir le dialogue avec les services concernés pour tenter de trouver une solution satisfaisant chaque partie. En resituant la plainte dans son contexte légal, il travaillera directement avec l'administration pour proposer une réponse, une information complémentaire ou une médiation. Si son intervention n'aboutit pas, il peut alors interpeller le ministre de tutelle et adresser un rapport circonstancié au Parlement wallon.

LE MÉDIATEUR

rue Namèche, 54 à 5000 Namur
0800 19 199 - le-mediateur.be

Un service de proximité

Le citoyen peut appeler le numéro vert 0800 19 199 ou prendre RV dans le point de contact le plus proche de son domicile (liste sur le-mediateur.be).

Comment introduire une plainte ?

- > par courrier : rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur ;
- > par fax au 081 32 19 00 ;
- > par mail: courrier@le-mediateur.be ;
- > dans l'un des points de contact du médiateur ;
- > par internet via le-mediateur.be

Saviez vous que ?

- > Les citoyens peuvent suivre en ligne l'évolution du traitement de leur dossier à l'adresse : mediateur.wallonie.be/mondossier
- > En 2012, le médiateur a reçu quelque 4 000 plaintes. Une enquête de satisfaction permanente a été mise sur pied. Sur 448 enquêtes reçues, 75 % des personnes interrogées s'estiment satisfaites.



Le médiateur Marc Bertrand entouré de son équipe



VERDI

s'invite à DISON et à VERVIERS

En 2001, la société Interlac tirait le rideau sur ses activités laitières. Aujourd'hui, place au projet « VERDI », un nouvel espace destiné à la culture, aux médias et au monde économique. | **MICHAËL MODOLO**

« Il fallait vraiment saisir l'occasion » confie **Gaëlle Fischer**, chef de bureau à l'administration communale de Dison. « *L'unanimité des forces vives, l'homogénéité du collège communal et la grande expérience du bourgmestre en place ont joué un rôle fédérateur dans ce projet. Le bon encadrement reçu de la Wallonie a aussi contribué à faciliter le déroulement des opérations.* »

Le bâtiment rénové abrite maintenant un espace événementiel, une partie horeca, des locaux pour la télévision communautaire **Télévesdre** et une salle de spectacle pour des activités organisées notamment par l'espace culturel de Dison avec de l'expression corporelle, de la danse et de la musique... « *Comme le récent concert de Jean-Luc Fonck (Stella) où la salle était pleine à craquer* », s'enthousiasme Gaëlle Fischer.

CITÉS LAINIÈRES

La commune de **Dison** et la ville de **Verviers** jouissent d'un **passé socio-économique commun** autour de l'eau (la Vesdre) et de la laine. De nombreuses traces sociologiques, économiques et urbanistiques subsistent encore pour le rappeler. A Dison, l'impression générale qui se dégage révèle un habitat généralement vétuste, la présence de plusieurs chancres industriels urbains ainsi qu'un commerce généralement en stagnation. L'objectif avoué est donc d'assainir la zone en proposant de nouvelles idées.

ET DEMAIN ?

Une **2^e phase de travaux** concernera l'installation de **Belgomédia** (presse écrite), d'un studio et de salles de séminaire. « *Le projet de réhabilitation a été lancé fin 2007 et nous avons seulement reçu le 1^{er} arrêté de subvention en mai 2009, il faut donc être patient* », constate Gaëlle Fischer. « *Il y a eu des doutes et des réorientations régulières pendant la durée du projet. Mais finalement, il n'est pas impossible qu'un projet de revitalisation plus complète du centre de Dison soit introduit dans le cadre de la prochaine programmation FEDER (2014-2020). Ce serait de nouveau une superbe opportunité à ne pas manquer.* » ❖

ANCIENNE LAITERIE INTERLAC

Depuis la fermeture de l'entreprise Interlac en 2001, une laiterie génératrice de 178 emplois, le site de l'usine était inoccupé et désaffecté. Dans le cadre de la **programmation FEDER 2007-2013**, Dison a saisi l'occasion pour **solliciter une aide européenne** afin de transformer une partie de cette ancienne laiterie en un **espace multifonctionnel** qui vise désormais à créer des synergies entre tous les acteurs qui se seront inscrits dans ce renouveau.



Budget

11 111 491 € au total
Subsides FEDER : 6 937 618 €



L'EUROPE PRÈS DE CHEZ VOUS !

Cet ouvrage illustre toute la diversité des réalisations qui ont bénéficié du financement du Fonds européen de développement régional (FEDER) et de la Wallonie depuis la fin des années 80. Il est disponible gratuitement sur demande par téléphone au 0800 1 1901 et en ligne sur europe.wallonie.be ou sur plushaut.be.

FEDER - FSE



NEXT : vers une économie circulaire

A côté des six pôles de compétitivité du Plan Marshall 2.Vert qui constituent des axes spécialisés de la politique industrielle en Wallonie, figure désormais le programme NEXT qui s'inscrit dans le cadre du concept d'économie circulaire.

Basée sur le fonctionnement cyclique des écosystèmes, l'économie circulaire vise à pallier au manque de ressources énergétiques tout en supprimant la création de déchets.

Avec NEXT, la Wallonie se positionne désormais comme l'une des régions pionnières de l'économie circulaire et vise la **compétitivité durable des entreprises et du territoire**. Ancrer ce modèle dans la politique industrielle doit permettre à notre région, dans un contexte de coût futur des matières premières extrêmement incertain, d'assurer à son économie des avantages compétitifs non négligeables.

NEXT s'intègre dans un réseau international reconnu de l'économie circulaire via ses contacts privilégiés avec la **fondation de la navigatrice Ellen MacArthur**.



PREMIER PARKING SÉCURISÉ pour poids lourds

Le premier parking sécurisé wallon pour poids lourds a été inauguré en juin dernier sur l'aire de Wanlin, le long de l'autoroute E411.

Il résulte d'un partenariat public-privé entre la Wallonie via la SOFICO (Société wallonne de financement complémentaire des infrastructures) et l'entreprise Total qui exploite déjà la station service située sur cette aire d'autoroute.

Disposant d'enclos, de caméras et de la présence de personnel de surveillance permanente, ce parking veille à offrir un repos de qualité aux professionnels de la route mais aussi un espace sécurisé. En 2012, ce ne sont pas moins de 184 vols cargo qui ont été commis sur les aires autoroutières wallonnes. ❖

La 1^{ère} phase du programme a permis de détecter 120 pistes de synergies potentielles. Après évaluation technique et économique, 25 d'entre elles sont réalisables à très court terme par les entreprises. Elles concernent entre autres des actions relatives à la récupération et la valorisation de solvants, la valorisation de co-produits chaux-calcaire ou encore la récupération d'excédent de chaleur pour séchage.

Afin de mener à bien ces travaux d'ampleur et vu le succès rencontré par l'appel à projets, le Gouvernement a décidé d'allouer un montant supplémentaire de 2 millions € réparti selon les besoins exprimés par les opérateurs de développement économique de la Région.



REQUALIFICATION des zonings industriels

Les premiers zonings ont aujourd'hui plus de 40 ans et nécessitent une rénovation substantielle afin de maintenir leur attractivité.

En 2012, un appel à projets en matière de requalification d'anciennes zones d'activités économiques a permis de sélectionner 18 projets pour un montant total de 6,7 millions €. Ces derniers sont en cours de réalisation actuellement. Afin de mener à bien ces travaux d'ampleur et vu le succès rencontré par l'appel à projets, le Gouvernement a décidé d'allouer un montant supplémentaire de 2 millions € réparti selon les besoins exprimés par les opérateurs de développement économique de la Région. ❖

Vu le succès rencontré par l'appel à projets, le Gouvernement a décidé d'allouer un montant supplémentaire de 2 millions €.

La Wallonie qui innove : Piano Plage

Familial et intergénérationnel, le spectacle musical Piano-Plage présente un ensemble scénique grandiose (un piano géant de 12 m de longueur) et une distribution de 30 artistes dont deux orchestres live.

Après 12 représentations à Anhée, le spectacle poursuit son chemin avec succès : show case remarqué à Bobino à Paris au printemps dernier, plusieurs représentations du 12 au 14 septembre prochains au Théâtre le Palace (à Paris également) et au Palais 12 du Heysel du 27 au 28 décembre.

Ce projet a reçu le soutien de divers acteurs publics wallons (dispositif « chèques technologiques », Innovatech, Commissariat au tourisme ...)

LA FISCALITÉ WALLONNE, à la rencontre du citoyen

Les Espaces Wallonie proposent un accueil sur mesure et, fournissent une information sur l'ensemble des compétences et actions de la Wallonie

A partir du 1^{er} octobre 2013, l'administration fiscale du Service public de Wallonie (SPW-DGO7) organise des permanences d'un jour par semaine dans les Espaces Wallonie de Liège, Verviers, Charleroi, La Louvière et Nivelles.

Les agents de la DGO7 vous accueilleront et répondront à vos questions relatives : la TV-redevance, l'éco-bonus/malus, la taxe sur les jeux et paris, la taxe sur les automates et sur les appareils automatiques de divertissement, la transmission d'entreprise et toute autre matière ayant trait à la fiscalité wallonne en général.

Les Espaces Wallonie proposent un accueil sur mesure et, fournissent une information sur

l'ensemble des compétences et actions de la Wallonie (logement, énergie, fiscalité, PME, environnement...). Ce sont aussi des lieux d'expositions, de conférences et d'animation. Il en existe 10 en Wallonie et un à Bruxelles. ♣

INFOS COMPLÉMENTAIRES au 0800 11901 ou sur www.wallonie.be. Adresses des Espaces Wallonie disponibles en fin de magazine.

Un automne placé sous le signe des SEMAINES DE SENSIBILISATION ET D'ACTIVITÉS MULTIPLES. A vos agendas !



Du 14 au 20 septembre SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Prônant l'utilisation rationnelle de la voiture, cette opération menée par la Wallonie a pour but de démontrer les avantages des modes de déplacement alternatifs comme la marche, le vélo, le covoiturage, le bus et le train. Comme chaque année, les communes sont invitées à participer en organisant toute une série de manifestations et d'événements pour sensibiliser les citoyens aux alternatives à la voiture.

LES TEMPS FORTS :

Le Défi des familles : « une semaine sans ma voiture »

10 familles wallonnes vont relever un défi en se passant de leur voiture pour leurs déplacements domicile-travail et domicile école/crèche. Leur expérience sera relayée par la RTBF et les journaux du groupe L'Avenir et les réseaux sociaux afin de convaincre d'autres personnes de faire le pas.

Le Calculateur mobilité

En regard des coûts engendrés par la voiture, la pratique du vélo, l'usage des transports en commun et le recours au covoiturage permettent des économies importantes. Un calculateur mobilité sera mis en place sur le site semainemob.be pour permettre au public de mesurer les économies qui peuvent être faites.

La Caravane de la mobilité

Pendant l'heure du midi, le public pourra venir poser toutes ses questions à des experts mobilité lors du passage de la Caravane de la mobilité. Celle-ci va s'arrêter dans 5 grandes villes wallonnes : le 16/9 à Tournai (thème : le train), le 17/9 à Charleroi (thème : le bus), le 18/9 à Arlon (thème : le covoiturage), le 19/9 à Namur (thème : l'intermodalité) et le 20/9 à Liège (thème : le vélo).

Liège ville vélo-active

Le 20 septembre, Liège sera la capitale du vélo. Un cortège de plusieurs centaines de vélos sillonnera la ville et de nombreuses activités spectaculaires s'y dérouleront. Le tout dans le cadre de l'opération « Tous vélo-actifs » qui vise à promouvoir l'usage du vélo en Wallonie pour les déplacements domicile-travail.

Quant au Beau Vélo de RAVeL, le 14 septembre à Ottignies, il proposera une étape spéciale « Semaine de la Mobilité ». ♣

EN SAVOIR PLUS :
semainemob.be - 0800 1 1901





Du 14 au 18 octobre SEMAINE DE L'EMPLOI

Capitale pour les entreprises, incontournable pour les personnes à la recherche d'un emploi, la Semaine de l'emploi est LE rendez-vous de l'emploi et de la formation en Wallonie.

7 salons seront organisés un peu partout :

- 14 octobre : Louvain-la-Neuve (Aula Magna) et Charleroi (Hall 2 Charleroi expo)
- 15 octobre : Liège (Palais des Congrès)
- 16 octobre : Arlon (Hall Polyvalent) et La Louvière (Louvexpo)
- 17 octobre : Verviers (Centre de compétence Forem Polygone et Formalim)
- 18 octobre : Namur (Palais des congrès - centre-ville) ❖

TOUTES LES INFOS pratiques, les thématiques et les programmes de chaque salon sont disponibles sur le site leforem.be ou au 0800 93 847 (du lundi au vendredi de 8 à 17h).

Du 18 au 24 novembre SEMAINE DE L'ARBRE

L'essence indigène qui sera mise à l'honneur lors de cette édition 2013 est le saule.

Utilisé en vannerie en raison de la souplesse de ses rameaux, le saule présente également d'autres intérêts. Sa floraison hâtive dès l'arrivée du printemps fait le bonheur des abeilles et autres insectes pollinisateurs. Les saules têtards plantés en bordures de prairies constituent, par ailleurs, de véritables refuges pour la faune et la flore. Citons enfin, la remise au goût du jour de « haies vivantes » avec la possibilité de tresser les rameaux de saules pour une structuration paysagère ou artistique.

Dans une cinquantaine de communes sélectionnées par le Service public de Wallonie, une **distribution de plants aux particuliers** aura lieu les 23 et/ou 24 novembre 2013. La liste des communes sera disponible dans le courant du mois d'octobre sur environnement.wallonie.be ou au 0800 1 1901.

A noter que la « Semaine de l'arbre » c'est aussi, pour les pouvoirs locaux, l'opportunité d'obtenir une aide pour la plantation dans un espace public, l'aménagement d'un espace vert public ou encore la plantation d'une haie sur un terrain communal. ❖

Campagnes de sécurité cet automne

2 campagnes de sécurité routière sont organisées cet automne par la SOFICO.

- > En septembre, l'accent est mis sur la **vitesse aux abords des chantiers**. Attention! Outre la traditionnelle campagne d'affichage sur les principaux axes routiers, un renforcement de la présence de radars répressifs sur les chantiers sera opéré (utilisation des nouveaux radars préventifs sur remorques qui afficheront la plaque d'immatriculation en infraction).
- > En novembre, **focus sur les pneus**. C'est une problématique souvent oubliée et pourtant bien plus conséquente que le débat sur les pneus d'hiver. Trop de gens roulent avec des pneus lisses engendrant des pertes de contrôles et allongeant les distances de freinage. Novembre étant une période très pluvieuse, les pneus doivent pouvoir disposer de rainures profondes pour bien évacuer l'eau et éviter l'aquaplanage.



Du 16 au 24 novembre SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Durant une semaine entière, le concept de réduction des déchets est mis au premier plan tant au niveau européen qu'au niveau national. Toute une série d'actions de sensibilisation ciblant les familles, les travailleurs, les écoles et le reste de la population sont ainsi organisées.

Côté wallon, les intercommunales de gestion des déchets sont parties prenantes du projet et proposent diverses activités.

De même, Ressources, la fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets participe également avec un programme bien étoffé : grande collecte de vêtements « Solid'R »

(507 tonnes collectées en 2012 !), animations dans les écoles, ventes spéciales dans les magasins de seconde main... ❖

PROGRAMME COMPLET de la semaine sur : serd.emballagir.be



la fraternité, l'entraide
ou l'écoute sont des
notions essentielles qui
ne suffisent plus pour
sortir les plus démunis
de l'ornière.

LE DOSSIER

Action sociale SOCIALEMENT NÔTRE

La société dans laquelle nous vivons est notre source d'inspiration. Nous pouvons y évoluer, construire et progresser librement. Mais certains d'entre nous restent trop longtemps sur le bord de la route car la fraternité, l'entraide ou l'écoute sont des notions essentielles qui ne suffisent plus pour sortir les plus démunis de l'ornière. Le Gouvernement wallon l'a bien compris en consacrant chaque année des budgets conséquents pour mener des actions précises et utiles en faveur des oubliés du quotidien.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
**VÉRONIQUE BINET, VALÉRIE DEGIVES, EVELYNE DUBUISSON,
MICHAËL MODOLO, VALÉRIE PUTZEYS.**

Fabienne Denonsin : juge et photographe

Fabienne Denonsin est juge de paix à Châtelet. A ses heures creuses, elle photographie des moments d'intimité dans le quotidien des plus démunis. Pour la grande précarité notamment, l'image permet de montrer richesse plus que pauvreté, résistance plus que fragilité, luttes plus qu'échecs et dignité plus que déchéance.

Vivre la Wallonie remercie chaleureusement Fabienne Denonsin pour avoir accepté d'illustrer le dossier spécial de quelques clichés (photos noir et blanc).

L'ACTION SOCIALE en Wallonie

La Belgique possède un système de protection sociale très développé. Dans le cadre de ses compétences, chaque niveau de pouvoir agit afin que chacun puisse vivre dignement, accéder à l'ensemble des droits fondamentaux et participer pleinement à la vie de notre société. Si les grands piliers de la sécurité sociale (soins de santé, pensions, allocations de chômage...) relèvent du pouvoir fédéral, la Wallonie mène, elle aussi, une politique sociale volontariste et diversifiée.

Le Code wallon de l'action sociale et de la santé

Tout comme elle possède son Code du logement, celui de l'eau, de la démocratie locale, du tourisme... la Wallonie s'est également dotée, depuis 2012, d'un Code wallon de la santé et de l'action sociale. Il rassemble toute la législation en matière de santé et d'action sociale en vigueur en Wallonie, de la manière la plus rationnelle et harmonisée possible. Le texte intégral est consultable sur wallex.wallonie.be

2 AXES PRIORITAIRES

L'aide aux personnes

Par le biais d'actions en faveur de l'intégration, de la protection et du soutien aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, un handicap, la pauvreté ou la précarité.

L'égalité des chances

Le plan « égalité des chances » du Gouvernement wallon vise l'égalité hommes/femmes, la lutte contre toute discrimination liée à l'orientation sexuelle, l'intégration des personnes d'origine étrangère et des personnes en situation de handicap.

- Financement du Centre de médiation des gens du voyage et (en partie) de l'aménagement de terrains d'accueil qui leur sont destinés ;
- Suivi du plan « égalité des chances » ;
- Agrément et subvention des centres régionaux d'intégration et d'initiatives menées par des associations travaillant avec un public d'origine étrangère.

SPW – Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé (DGO5)
Département de l'Action sociale
Avenue Gouverneur Bovesse, 100 - 5100 Namur
Tel : 081 32 72 53 - socialsante.wallonie.be

LE SPW, ACTEUR DES POLITIQUES SOCIALES WALLONNES

Au sein de la direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé, Le département de l'Action sociale du SPW assure l'agrément, la subvention et, dans certains cas, l'inspection d'une série d'initiatives et de structures sociales ayant pour mission d'accueillir et d'encadrer les citoyens socialement fragilisés ou de lutter contre les discriminations.

- Agrément et subvention des services d'insertion sociale, relais sociaux, services de médiation de dettes, services d'aide sociale aux justiciables et centres de service social qui travaillent au quotidien avec les personnes en difficulté sociale ou en grande précarité ;
- Subvention des CPAS pour la mise à l'emploi des bénéficiaires du droit à l'intégration sociale et de diverses initiatives publiques ou privées de lutte contre les exclusions ;
- Octroi de subventions aux communes dans le cadre des plans de cohésion sociale et d'assistance aux victimes, au sein des zones de police ;
- Soutien aux initiatives menées par les associations et les pouvoirs locaux, notamment dans le domaine de la lutte contre l'homophobie, le sexisme, la lutte contre la violence conjugale... ;

Au sein du Secrétariat général, la DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DICS) favorise la coordination et la complémentarité des dispositifs pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle accompagne notamment sur le terrain et évalue les Petites infrastructures sociales de quartier, le plan HP, l'accueil extra-scolaire, le sport de rue...

SPW – Secrétariat général
Direction interdépartementale de la Cohésion sociale (DICS)
Place Joséphine-Charlotte, 2 - 5100 Namur
Tel : 081 32 13 45 - cohesionsociale.wallonie.be

S'INFORMER

[Socialsante.wallonie.be](http://socialsante.wallonie.be)

Le portail wallon de l'Action sociale et de la Santé centralise de manière claire et structurée toutes les informations relatives à cette compétence régionale. Il permet notamment, pour chaque matière, de prendre connaissance, des missions dévolues à l'administration, des différents textes réglementaires, des processus d'agréments et de subventions, des différents dispositifs mis en œuvre, de la liste des structures agréées, des coordonnées utiles, etc.

Les services sociaux wallons agréés en quelques chiffres :

- > 221 services de médiation de dettes et 4 centres de référence
- > 54 maisons d'accueil pour les séjours de courte durée
 - > 10 maisons de vie communautaire pour les séjours de longue durée
 - > 8 abris de nuit
- > 30 centres de service social
 - > 7 relais sociaux
- > 83 services d'insertion sociale
 - > 13 services d'aide aux justiciables
- > 140 Plans de cohésion sociale
 - > 7 centres régionaux d'intégration des personnes étrangères
- > 93 projets d'initiative locale de développement social

Le guide « Coup d’pouce »

Outil de première ligne, il informe les citoyens sur les « coups de pouce » donnés par les services publics et associatifs pour lutter contre la pauvreté. Trouver d’urgence un logement, fréquenter une école des devoirs ou se nourrir dans un « resto solidaire » font partie des thématiques traitées par ce guide. Résolument concret, il fourmille d’informations concernant les aides disponibles et les points de contact permettant d’y accéder. Réalisé par la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles, il est téléchargeable sur le [site cohesionsociale.wallonie.be](http://site.cohesionsociale.wallonie.be) (rubrique « publications »).

Le rapport sur la cohésion sociale

Publié pour la première fois en 2001 et réactualisé depuis, le rapport sur la cohésion sociale fait le point sur l’accès de l’ensemble des Wallons aux droits fondamentaux. Fruit de la collaboration entre une vingtaine de partenaires publics, il comporte un volet statistique, un inventaire des mesures régionales prises pour faciliter l’accès aux droits fondamentaux et un volet d’analyse et de recommandations. Destiné aux décideurs et aux pouvoirs publics, il constitue une véritable radiographie sociale de la Wallonie. Ses différents volets sont téléchargeables sur le [site cohesionsociale.wallonie.be](http://site.cohesionsociale.wallonie.be). ❖

Quelques chiffres

- > 17,7 % de Wallons en risque de pauvreté (= revenu par ménage inférieur à 60 % du revenu moyen national).
- > 7,3 % de Wallons menacés de déprivation matérielle sévère*
- > 17,3 % de Wallons de moins de 60 ans vivant dans un ménage (quasi) sans emploi.

*Élément mesuré sur base de 9 critères : capacité financière de faire face à des dépenses imprévues, de manger tous les 2 jours un repas comprenant des protéines, de chauffer correctement son logement, de partir une semaine par an en vacances, d’éviter les arriérés de crédit, de louer et de paiement, de disposer (s’il le désire) d’une voiture, d’une TV, d’un téléphone, d’une machine à laver. Sources IWEPS

Le **BUDGET WALLON CONSACRÉ AUX POLITIQUES D’ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ** s’élève à 968 millions €. Cela représente un peu moins de 12 % du budget global de la Wallonie. Une large part de ce budget (59 %) est allouée au financement des actions menées en faveur de l’intégration des personnes handicapées via l’intervention de l’Agence wallonne pour l’intégration des personnes handicapées (AWIPH). Viennent ensuite les moyens alloués au secteur de la famille et des seniors. Quant au budget alloué à l’action sociale proprement dite, il s’élève à 73,8 millions €.

© Fabienne Denoncin





Les services de MÉDIATION DE DETTES

Un Belge sur cent est surendetté et, contrairement aux idées reçues, toute personne, quel que soit son revenu, peut être, un jour, confrontée au surendettement.

A l'heure actuelle, les crédits hypothécaires et les crédits autos se sont banalisés ; partout fleurissent des offres de crédit à la consommation pour l'achat d'un salon ou de vacances... Jusque-là rien de bien grave pour autant que l'on ait la capacité de rembourser ces crédits auxquels viennent se rajouter, bien sûr, des intérêts plus ou moins élevés.

Malheureusement, un divorce, une perte d'emploi, une maladie et/ou une accumulation de petits crédits devenus grands peuvent parfois conduire rapidement à un déséquilibre durable entre les revenus et les dépenses. C'est le surendettement.

certains ménages n'ont pas de revenus suffisants pour faire face à leurs besoins vitaux ou éprouvent des difficultés à adapter leur niveau de vie à leurs revenus ; dettes de loyers, d'énergie, d'impôts ou de santé s'accumulent.

S'ENDETTER SANS EMPRUNTER

Il est à noter toutefois que la moitié du surendettement wallon n'est pas lié au crédit. Ce phénomène est surtout observé depuis la crise de 2008. A l'heure actuelle, certains ménages n'ont pas de revenus suffisants pour faire face à leurs besoins vitaux ou éprouvent des difficultés à adapter leur niveau de vie à leurs revenus ; dettes de loyers, d'énergie, d'impôts ou de santé s'accumulent.

CELA PEUT ARRIVER À TOUT LE MONDE

Quoi qu'il en soit, plus vite la personne surendettée se rendra compte de sa situation, plus vite elle réagira et pourra trouver des solutions. Que faire alors ? Pousser la porte d'un Service de médiation de dettes !

Ce service **gratuit** s'adresse à toute personne confrontée à un problème de surendettement et qui souhaite retrouver un équilibre financier tout en continuant à mener une vie décente.

Concrètement, le médiateur de dettes évalue la situation financière de la personne surendettée en dressant un inventaire de ses dettes et de ses revenus. Il établit, en concertation avec elle, le montant dont elle a besoin chaque mois pour subvenir à ses besoins primordiaux et, par la même occasion, l'aide à établir un budget. Il négocie ensuite un plan d'apurement des dettes avec les créanciers via une médiation à l'amiable ou via une procédure judiciaire régie par la loi du 5 juillet 1998 relative au règlement collectif des dettes. Une fois la négociation aboutie, le médiateur de dettes accompagne la personne surendettée durant le temps nécessaire au remboursement de ses dettes.

En Belgique, la médiation de dettes est essentiellement confiée à des services agréés comme les Centres publics d'action sociale (CPAS) et des asbl privées mais aussi certains avocats, notaires ou huissiers. Ces services se composent la plupart du temps d'une équipe pluridisciplinaire comprenant des assistants sociaux et des juristes.

EXPÉRIENCES VÉCUES À LIÈGE

Le Service de médiation de dettes du CPAS de Liège a ouvert ses portes au public en 1994.

D'emblée, des règles de bases ont été fixées : pas de prêt d'argent ni de regroupement de prêts, pas d'intervention dans l'urgence.



© Gina Sanders

Madame Mokhtari, assistante sociale au sein de ce service, nous explique : « Parfois, les personnes se présentent en pensant que l'on va leur prêter de l'argent, ce qui n'est pas le cas. Nous les accompagnons dans leurs démarches et les aidons à établir un budget mais, nous ne faisons pas d'assistantat. Nous les soutenons dans la recherche de solutions. Ce n'est pas facile car les personnes qui se présentent, ont souvent attendu le dernier moment, il faut avoir du courage pour pousser notre porte. »

Madame Mokhtari confirme que la plus grande cause du surendettement est l'accident de vie mais, remarque également l'augmentation des « travailleurs pauvres », à savoir des personnes dont le revenu professionnel ne suffit plus pour mener une vie décente et/ou faire face à un imprévu financier.

Une dame âgée de 48 ans, seule avec trois enfants, nous raconte pourquoi elle en est arrivée à pousser la porte du Service de médiation de dettes : « Je travaillais comme déléguée commerciale à temps plein, j'avais un bon train de vie. Puis, je suis tombée enceinte de jumeaux alors que j'avais déjà un enfant, j'ai dû faire de gros travaux, changer de voiture et donc, emprunter mais je pouvais assumer les remboursements sans aucun problème ! ». Entretemps, cette dame se retrouve seule et il y a cinq ans, subit un licenciement économique.

« Je me suis dit, ce n'est pas grave, je vais retrouver du travail mais, soit les horaires étaient impossibles avec trois enfants soit le salaire était trop bas. Puis, j'ai eu des ennuis de santé. Pendant trois ans, j'ai jonglé avec les emprunts, j'avais toujours deux mois de retard. A un moment donné, je me suis dit qu'il me fallait de

l'aide et je me suis adressée au Service de médiation de dettes. Il ne faut pas hésiter à le contacter pour ne plus être seul face à son surendettement. »

« Ce sont les intérêts qui nous tuent ! », nous raconte une autre dame dont le mari négligeait les paiements et qui s'est retrouvée surendettée il y a sept ans avec trois enfants à charge et sans aucune formation professionnelle. Agée de 45 ans, elle entame une formation d'aide-soignante et trouve du travail. « Avec le peu de moyen que l'on a, on peut s'en sortir. Je suis contente de mes démarches et de mes efforts » confie-t-elle.

L'OBSERVATOIRE DU CRÉDIT ET DE L'ENDETTEMENT

Créé en 1994, l'OCE est une association sans but lucratif qui rassemble en son sein des défenseurs des consommateurs, des médiateurs de dettes, des prêteurs, des administrations, des juristes, des économistes, des politologues et des sociologues.

Il se veut un lieu d'échange, d'expertise, de débat et de promotion de toute forme de réflexion et d'action dans le domaine du crédit et de l'endettement.

Il centralise les études sur le crédit, l'endettement et le surendettement, il forme les médiateurs de dettes et s'occupe de la prévention et du traitement du surendettement sur le lieu de travail. ♣

EN SAVOIR PLUS
Place Albert 1er 38 - 6030 Marchienne-au-Pont
071 33 12 59 - observatoire-credit.be

Le portail du surendettement

Ce site s'adresse à toute personne désireuse de gérer au mieux son budget en prenant en compte ses dettes ou de trouver des solutions pour résoudre un problème de surendettement. Il propose également différents outils pratiques et utiles comme, par exemple, un calculateur de budget : socialsante.wallonie.be/surendettement

« A un moment donné, je me suis dit qu'il me fallait de l'aide et je me suis adressée au Service de médiation de dettes. Il ne faut pas hésiter à le contacter pour ne plus être seul face à son surendettement. »

Les Services d'insertion sociale : UNE AIDE PRIMORDIALE

Les Services d'insertion sociale ont pour mission d'aider toute personne qui le demande dans ses démarches administratives, en la conseillant et en l'orientant vers les services adéquats. Ils ont également un rôle essentiel au niveau psychosocial, en mettant en place des activités visant à rompre l'isolement social et à favoriser l'autonomie. L'exemple du CRIC de Soignies.

Extrait

« Plumes envoûtées »

recueil réalisé lors d'un atelier d'écriture créative, éditions du CRIC, Soignies, 2008.

Ma vie
Des couleurs d'enfance, peu de
souvenirs me restent.
Aujourd'hui, encore, je vis ma vie
en toute discrétion.
Aux côtés de mes proches,
je prends du temps pour la
tendresse
et ma vie s'écoule en douceur.
La vie avec un grand « A », j'en
savoure chaque moment.

Valérie

Baptisé CRIC (Centre de Ressources Individuelles et Collectives) en 1998, ce Service d'insertion sociale assure des missions préventives, éducatives et de récréation du lien social. Que ce soit au travers de ses activités collectives ou de rencontres individuelles avec un travailleur social, le CRIC se veut un lieu d'accueil et d'échange.

LES ATELIERS : CRÉER ET VALORISER

A travers ses différents ateliers, le CRIC permet à chacun d'évoluer, de créer un réseau de contacts ainsi qu'une relation de confiance avec les travailleurs sociaux hors du cadre du traditionnel rendez-vous dans un bureau.

L'atelier cuisine remporte beaucoup de succès. Il permet d'être en groupe autour de la confection d'un repas partagé ensuite en toute convivialité.

L'atelier créatif favorise quant à lui le développement de soi à travers la création (écriture créative, art floral, céramique ...).

Citons également l'atelier « potager communautaire » avec l'entretien d'un potager au fil des saisons, l'atelier « Maman », groupe de parole permettant aux mamans de partager leurs expériences et difficultés ; et l'atelier « Alpha », cours de français écrit et parlé.

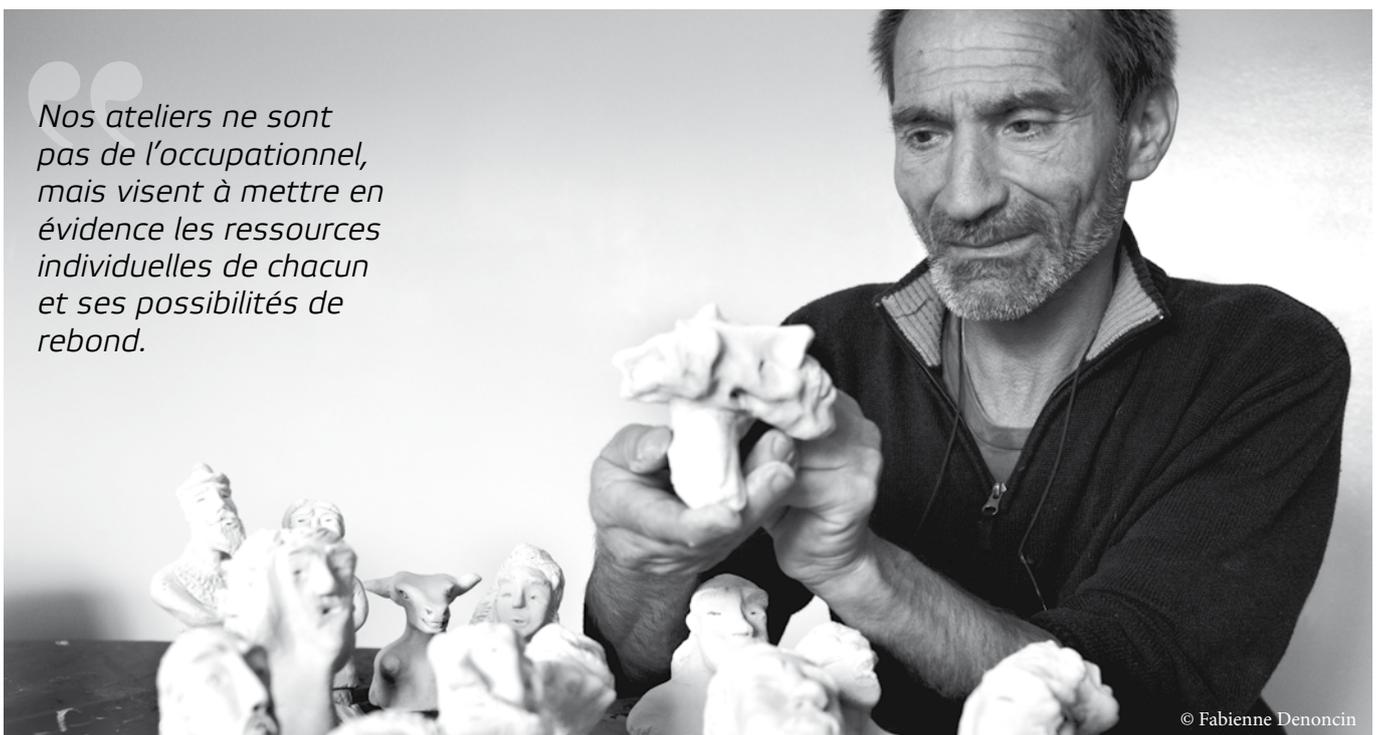
Différentes sorties culturelles sont également organisées, favorisant l'accessibilité à la culture pour tous.

EXPÉRIENCE VÉCUE

Linda Jamaels, assistante sociale au CRIC, nous parle du parcours d'un jeune homme arrivé chez eux il y a quelques années : « Il avait de gros problèmes d'assuétude, il s'endormait dans le jardin, sur la table... Nous lui avons fixé comme premier objectif d'acquiescer un rythme de vie, de se lever le matin, de tenir trois heures dans un groupe et de parler aux autres. Petit à petit, il s'est intéressé aux ateliers. Un jour, il a voulu faire une cure et nous l'avons accompagné à l'hôpital, puis en centre de postcure. Il a suivi une formation en maçonnerie et a retrouvé du travail. Cela a pris deux ans en tout. Depuis, il vit sa vie et n'est plus jamais revenu et c'est très bien ainsi ; notre objectif étant que la personne n'ait plus besoin de nous, qu'elle devienne autonome. »

« Nos ateliers ne sont pas de l'occupationnel, mais visent à mettre en évidence les ressources individuelles de chacun et ses possibilités de rebond. Quand on parle de l'insertion, on pense d'abord à l'insertion professionnelle mais il n'y a pas que cela. Ce qui est important aussi, c'est que chaque personne soit épanouie au niveau familial, personnel et relationnel. »❖

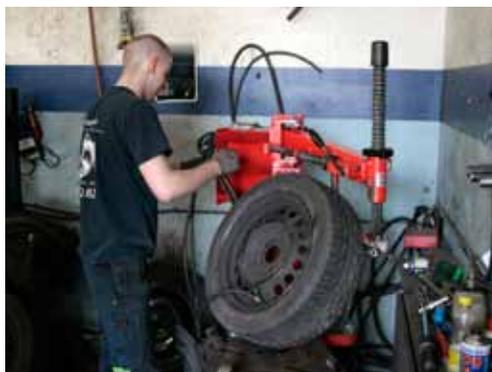
Nos ateliers ne sont pas de l'occupationnel, mais visent à mettre en évidence les ressources individuelles de chacun et ses possibilités de rebond.



© Fabienne Denoncin



Les gens éprouvent le besoin d'être accompagnés, cadrés, conseillés et encouragés.



« Quand on entend dire qu'un étranger touche plus au CPAS qu'un Belge, c'est faux ! »



ARTICLE 60 : (ré)intégrer le monde du travail

Les temps sont durs. Les effets de la crise se font ressentir. Pour diverses raisons, le CPAS devient un peu « le dernier rempart » d'une société en difficultés progressives.

Le système social belge est un modèle du genre en Europe, voire dans le monde. Parmi les dispositifs d'aides mis en place - tant au niveau fédéral que régional - pour favoriser la remise au travail de personnes qui émargent au CPAS, il existe l'**article 60 §7**, de la loi organique des CPAS. C'est une **mesure d'activation** qui permet d'intégrer ou de réintégrer le marché de l'emploi en donnant, notamment, une expérience professionnelle utile à faire valoir.

MAISON DE L'INSERTION À VERVIERS

Dans l'ancienne cité lainière, 2 000 personnes sont bénéficiaires du CPAS. Pour remettre une partie de ces allocataires au travail, la **Maison de l'insertion** (30 agents) travaille sans relâche afin de décrocher de précieux subsides qui permettent, entre autres, de spécialiser l'intervention, d'individualiser les demandes et de tenter de lever tous les freins potentiels à l'emploi.

Dithyrambique sur le sujet, la coordinatrice Valérie Boinem apporte, avec son équipe, toute sa connaissance et son énergie au service des plus démunis. « Les gens éprouvent le besoin d'être accompagnés, cadrés, conseillés et encouragés. Le CPAS fait vocation d'employeur en mettant des profils d'emploi à disposition des asbl, dans le secteur hospitalier, les maisons

de repos, les organismes d'économie sociale, etc. »

PROFILS EN DIFFICULTÉS

Qui sollicite un jour une aide sociale ? Des personnes qui ne peuvent plus prétendre au revenu du chômage, des indépendants qui font faillite, des jeunes peu qualifiés (niveau secondaire inférieur) qui n'ont jamais travaillé et qui se laissent décrocher du système social, ou encore des gens en délicatesse avec des problèmes de gardes d'enfants (familles monoparentales), de santé, de logement, de mobilité ou de langue (certains ne parlent pas ou peu le français).

« Je n'aime pas le terme socialisation qui peut vite devenir stigmatisant pour les plus éloignés de l'emploi », analyse Valérie Boinem. Il faut vraiment donner tous les moyens de bien les former pour augmenter leurs chances de retrouver du travail, en pensant toujours partir de ce qu'ils aiment ou savent faire de mieux.. Elle enchaîne sur une idée répan- due : « Quand on entend dire qu'un étranger touche plus au CPAS qu'un Belge, c'est faux : le revenu d'intégration et l'aide sociale équivalente que touchent les personnes inscrites au registre des étrangers, c'est le même montant ! » ♣

Article 60 §7 : les + et les -

+ Avantages :
un suivi individualisé, une forme de souplesse sur le lieu de travail, une remise à l'emploi, la valorisation d'une expérience professionnelle, le retour vers une estime de soi et un statut social.

- Inconvénients :
la stigmatisation du public qui émerge au « CPAS », la confusion possible avec une agence d'intérim qui met à disposition des travailleurs.

Il faut savoir que

- > Depuis 2002, on ne parle plus de **MINIMEX** (minimum de moyen d'existence) mais de **RIS** (revenu d'intégration sociale).
- > Le taux de chômage en Belgique est de 10,4 %, en Wallonie de 15,8 % dans l'arrondissement de Verviers de 12,9 % et dans la commune de Verviers de 25,3 % (source ONEM).
- > Un personne remise au travail par « article 60 §7 » peut choisir librement **une formation de 4 heures** (payée par l'employeur) chaque semaine de travail.



6 500

La Wallonie alloue chaque année 9 millions € dans le cadre de la mesure « articles 60 §7 » ce qui correspond à 6 500 engagements par an en Wallonie.

La rue est rude. Elle abîme vraiment la santé physique et mentale.

© Fabienne Denoncin

Lysiane Colinet,
coordinatrice du
relais social de
Mons

« La précarité augmente et nous cherchons en permanence comment utiliser les ressources de notre réseau pour y palier, notamment en organisant des formations, des concertations, de l'information, des études statistiques et des réponses en terme d'actions.

La rue est rude. Elle abîme vraiment la santé physique et mentale. Certains sont aussi très loin dans la précarité et ne demandent rien. Nous devons l'accepter mais essayer au maximum de préserver leur dignité. D'autres sont subitement introuvables puis réapparaissent. C'est difficile, démotivant parfois. Ce qui est à craindre à l'avenir : la perte croissante de la valeur du travail, de l'organisation de vie, de repères et l'insécurité croissante liée au fait de perdre ou de devoir quitter son logement.

C'est alors difficile d'inverser la courbe. Pour quelques uns, il faut carrément inventer ces notions. Pourtant, à l'abri de jour de Mons, 30 % de la population retrouve le chemin de l'insertion, c'est une belle satisfaction ! A Charleroi, une personne s'est même spécialisée dans la recherche de logements pour les plus démunis. »

RELAIS SOCIAUX : au chevet de la grande précarité

Les relais sociaux s'activent dans un domaine périlleux : la grande précarité, une réalité significative de nos jours.

En Wallonie, vivre dans la rue ou dans un logement insalubre, c'est le quotidien de certaines personnes et ce, pour différentes raisons (décrochage scolaire, relations parentales délicates, problèmes liés à la drogue...).

Certains n'ont jamais eu les repères leur permettant de vivre avec une gestion quotidienne ordinaire (se laver régulièrement, payer ses factures...) et acceptent difficilement les contraintes du quotidien. D'autres ont perdu ces repères suite à des accidents de vie. La plupart ont développé tout un réseau social autour d'eux, une manière de vivre qui leur est propre, même si elle peut apparaître marginale et inconcevable pour beaucoup.

PRENDRE LE RELAIS

Le Gouvernement wallon est très actif en la matière. Dans les grandes villes de Wallonie - Verviers, Liège, Mons, Namur, Charleroi, La Louvière et Tournai,

des **relais sociaux** ont été mis en place pour tenter d'apporter une réponse adéquate aux réalités du terrain. Le relais social s'organise en réseau et s'attache le savoir-faire d'asbl et d'associations spécialisées pour mettre en place des projets de réinsertion sociale des sans-abris et des personnes très précarisées.

Les relais travaillent sur **quatre axes** (accueil de nuit et de jour, urgence sociale et travail de rue) grâce à l'appui financier régional pour pouvoir garantir des formations, du matériel utile et des projets spécifiques ou encore des dispositifs d'urgence sociale, mais aussi la diffusion d'informations en continu (mail, site web, colloques...), des séances d'information ou des animations de groupe.

On doit parfois travailler sans obligation formelle de résultat

EN SAVOIR PLUS
rsumb.be

« HOUSING FIRST »

Le dispositif « Housing first » (un logement d'abord) est un exemple à suivre. C'est un système testé aujourd'hui par deux relais sociaux. Ce dispositif est en action à Bruxelles également et porte déjà ses fruits. La philosophie : repartir d'un fondamental, le logement, pour pouvoir ensuite commencer différents projets de réinsertion sociale.



+/- 900 000 €

Pour un relais social d'une ville de - de 150 000 habitants, le Gouvernement wallon alloue +/- 900 000 € par an dont une enveloppe projets (réservée aux actions des partenaires des relais sociaux) de 700 000 €.

MAISONS D'ACCUEIL : une pause pour mieux rebondir

Etablissements destinés aux personnes en difficultés sociales, les maisons d'accueil proposent un hébergement limité dans le temps, dans une structure dotée d'au moins 10 lits avec équipements collectifs tels qu'une cuisine, un salon, une salle de loisirs...

54 MAISONS D'ACCUEIL EN WALLONIE

En plus d'une réponse aux besoins « primaires » d'un être humain (toit, nourriture, contacts), les maisons d'accueil lui offrent **un accompagnement adapté** afin de le soutenir dans l'acquisition ou la récupération de son autonomie. Cet accompagnement peut être social, financier, administratif, psychologique et/ou médical.

30 ANS D'ACCUEIL POUR « LE TREMPLIN » À ARLON !

Le Tremplin a ouvert ses portes en 1983 et comptabilise à ce jour 119 330 nuitées. Fraîchement remis à neuf, il propose 18 lits dont quatre installés dans un appartement baptisé « Apprendre à habiter » et destiné aux personnes plus avancées dans leur projet personnel.

Intégré dans le réseau social local dans le cadre du PCS (voir page 27), le Tremplin bénéficie de nombreux partenariats permettant une meilleure prise en charge des problèmes rencontrés par les personnes hébergées, une amélioration du cadre de vie et un suivi de projet pédagogique.

Le Tremplin s'adresse exclusivement à des **hommes adultes non accompagnés** qui se trouvent subitement sans logement en raison, par exemple, d'un contrat de location non renouvelé, d'une sortie de détention pénitentiaire, d'un litige conjugal ou encore d'une sortie de clinique sans possibilité de logement.

RESPECT DES VALEURS

La plupart des personnes hébergées ont connu un parcours de vie difficile et doivent apprendre ou **réapprendre les gestes quotidiens** comme la préparation des repas ou les tâches ménagères, tout en **respectant les valeurs** qui fondent la qualité d'une relation entre différentes personnes : **respect, sincérité, clarté, écoute mutuelle** et non jugement personnel.

Le travail des éducateurs est multitâche, à la fois axé sur l'aide individuelle et sur le maintien de l'équilibre de la vie en groupe. Cet équilibre est fragile en raison du nombre important de personnes différentes qui sont accueillies, mais aussi de la complexité des problèmes rencontrés, de la multi-culturalité, des différences d'âge, etc. Comme le souligne le directeur Marc Holtz : « Cela demande beaucoup d'impli-

cation de la part des travailleurs sociaux qui doivent notamment s'efforcer de rester toujours à l'écoute pour contrer l'agressivité qui menace parfois cette stabilité ».

AU QUOTIDIEN...

Chaque jour, une **personne hébergée prépare le repas pour les autres** avec, le vendredi, un menu plus gastronomique.

Les personnes hébergées sont tenues d'assister au petit-déjeuner et au dîner ainsi qu'à la réunion hebdomadaire du « **conseil des hébergés** » au cours de laquelle un planning des tâches de la semaine est élaboré.

Le Tremplin met un point d'honneur à ce que le quotidien se compose de gestes et d'échanges qui donnent priorité à la **citoyenneté de la personne et à sa dignité** d'être humain. Pour ce faire, il **organise des activités** comme l'école des consommateurs, des activités culturelles et sportives, des groupes de parole et, au quotidien, des jeux de société, films et autres séances d'informations.

Et ça marche ! En 2012, la moitié des personnes hébergées au Tremplin ont repris pied dans la vie active ! ♣

« En 2012, la moitié des personnes hébergées au Tremplin ont repris pied dans la vie active ! »





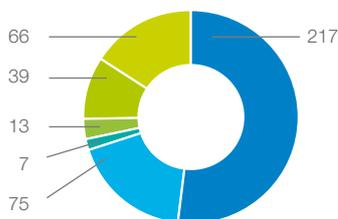
Inspecteur social : CONFESSIION INTIME

Comptable diplômé, Abdellah Ayaou a néanmoins toujours eu la fibre sociale. En 2002, il intègre la cellule de « l'inspection action sociale » à la Région wallonne.



Groupe Action surendettement

Une personne surendettée en province de Luxembourg peut s'adresser soit au CPAS dont il dépend soit au Groupe Action Surendettement, une institution reconnue et subsidiée par la Wallonie. Lorsqu'une personne surendettée n'est pas d'accord avec les décisions prises par ces institutions, ou qu'elle n'est pas satisfaite des services qui lui sont offerts, la personne peut introduire un recours auprès du Tribunal du Travail de son ressort.



- Médiation de dettes
- Insertion sociale
- Relais sociaux
- Services d'aides aux justiciables
- Centre de service social
- Maison d'accueil et Maisons communautaires

Pour parler de son métier, Abdellah Ayaou avait fixé rendez-vous à la rédaction de **Vivre la Wallonie** devant les locaux du CPAS de Vielsalm. Après une brève incursion en séance hebdomadaire de médiation de dettes et la visite d'une ancienne caserne militaire devenue centre multifonctionnel de réinsertion professionnelle (un projet magnifique !), l'inspecteur lève un coin du voile sur sa profession.

VIVRE LA WALLONIE (VLW) - OÙ EXERCEZ-VOUS DES CONTRÔLES ?

Abdellah Ayaou (AA) - « Sur base d'une analyse de risques (augmentation anormale de dossiers ouverts, longue période depuis la dernière inspection, demande de subsides d'un CPAS...), je contrôle des services d'aide aux justiciables, de médiation de dettes, d'insertion sociale, des relais sociaux, des centres de service social et des maisons d'accueil. Je couvre la province du Luxembourg et l'arrondissement de Verviers. Mes trois collègues se partagent le reste du territoire wallon. »

VLW - QUE VÉRIFIEZ-VOUS ?

AA - « Comme la Wallonie subventionne beaucoup d'associations, je contrôle l'aspect comptable (recettes-dépenses), administratif mais aussi la base normative pour pouvoir octroyer ou retirer un agrément. Un travailleur social est-il bien affecté à la médiation de dettes ? A-t-il suivi la formation de base à l'observatoire du crédit ? Existe-t-il un système de permanence juridique sur base d'une convention etc.? Je préviens souvent de mon arrivée mais j'arrive parfois à l'improviste aussi... »

VLW - COMMENT QUALIFIER CE MÉTIER ?

AA - « C'est un métier qui bouge avec des matières

diversifiées et non figées dans le temps, il faut donc se tenir à jour et se former en continu. Ma semaine type se compose de trois jours d'inspection sur le terrain (le contact humain est très important), un jour au bureau pour les échanges de bonnes pratiques entre collègues parce que dans le social, chaque cas est particulier et un jour pour les rapports d'inspection à rédiger. »

VLW - QUELS SONT LES AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DU MÉTIER ?

« Je constate une augmentation des dossiers de médiation de dettes, une conséquence de la crise, d'une société de surconsommation peut-être aussi. »

AA - « La diversité des services contrôlés, le contact humain, les inspections thématiques comme celles des tuteurs énergie qui donnent des conseils en la matière. Rayon désavantages : les longs trajets (20 000 km par an) et par tous les temps surtout en province de Luxembourg. Il m'est arrivé un jour de rester à l'arrêt sur la route pendant de longues heures en attendant les services d'épandage... ! Et puis, devoir dresser un rapport pour proposer un refus d'agrément ou de subvention, ce n'est pas agréable. »

VLW - QUELQUES COMMENTAIRES POUR CONCLURE ?

AA - « Je constate une augmentation des dossiers de médiation de dettes, une conséquence de la crise, d'une société de surconsommation peut-être aussi. Quand une personne demande de l'aide, elle est déjà aculée, dos au mur en pensant que le problème sera résolu en une seule séance de médiation, ce qui est loin d'être le cas. Une nouveauté depuis quelques années, ce sont les services d'insertion sociale pour aider des personnes qui sont au bout du rouleau, désstructurées, isolées. » ❖

« Les personnes prises en charge sont de toutes origines sociales et les faits subis concernent tous types d'infraction. »

LES SERVICES D'AIDE SOCIALE aux justiciables

Parce que personne n'est préparé à être victime d'une infraction, parce que la confrontation avec le monde judiciaire peut également être une épreuve en soi, il existe, dans chaque arrondissement judiciaire, la possibilité d'obtenir un soutien auprès du service d'aide sociale aux justiciables. Rencontre avec le SASJ de Huy.

© Imagine

En nous recevant dans ses locaux situés au cœur de la cité mosane, Daniel Martin, coordinateur du SASJ hutois, nous présente d'emblée la particularité du bâtiment. « Il comporte deux entrées bien distinctes, l'une pour l'accueil des victimes, l'autre pour celui des auteurs d'infraction. C'est l'une des conditions liée à notre agrément. Nous sommes tenus de mettre en place des locaux spécifiques. De même, dans notre service, nous avons choisi de scinder le suivi des personnes, poursuit-il. Les travailleurs sociaux qui prennent en charge les victimes ne font que ça et inversement. »

VICTIMES : UNE APPROCHE GLOBALE

Lors de la **constatation d'une infraction**, la police est tenue de proposer l'aide du SASJ aux personnes lésées. En cas de violence, un formulaire d'orientation peut-être utilisé pour signaler la situation au service. En cas d'accord de la victime, ses coordonnées sont transmises dans les 72 h au SASJ. Il s'agit notamment de proposer le plus rapidement possible à la victime et à ses proches une aide psychologique centrée sur le traumatisme vécu.

Les victimes sont également orientées vers le SASJ par le biais d'autres filières (justice, médecins ou encore le bouche-à-oreille). **Chaque situation est évaluée** et, le cas échéant, un suivi à plus long terme peut être mis en place. Certaines personnes fragilisées ont besoin d'être orientées vers d'autres services sociaux. D'autres souhaitent être accompagnées dans leurs démarches auprès du pouvoir judiciaire (consultation du dossier au palais de justice...) ou des sociétés d'assurance (indemnisation).

« Les personnes prises en charge sont de **toutes origines sociales** et les faits subis concernent tous types

d'infraction. Néanmoins, il est à noter qu'une large part des dossiers relèvent d'**actes de violence intra-familiale**, constate Daniel Martin. A côté du suivi individuel, nous avons d'ailleurs mis sur pied des groupes de parole pour les femmes qui ont subi des violences conjugales et/ou sexuelles. »

DU COTÉ DES AUTEURS D'INFRACTIONS

L'autre volet de la mission du SASJ est d'assurer un accompagnement des inculpés, des condamnés non privés de liberté et des ex-détenus.

Pour les prévenus, le **dispositif « aide précoce »** propose un accompagnement psycho-social spécifique avant ou juste après l'intervention des autorités judiciaires et l'élaboration d'un programme destiné à **prévenir la récidive**.

Le service s'adresse par ailleurs aux personnes condamnées non détenues et aux ex-détenus qui **souhaitent se réinsérer** : préparation du retour au sein du foyer familial, guidance dans la recherche d'un logement, d'un emploi...

ECOUTE ET RESPONSABILISATION

Le SASJ se définit comme un **lieu d'écoute et d'accompagnement** où les personnes peuvent se poser, exprimer leur souffrance mais aussi rebondir. « *Plutôt que de s'apitoyer sur leur sort, nous les aidons à utiliser leurs ressources personnelles et celles de leur environnement social* », fait valoir Daniel Martin.

« Quant au travail effectué avec les auteurs d'infraction, la victime n'est jamais mise de côté. Mais, nous ne sommes pas là pour juger ou pour culpabiliser. L'objectif est de les responsabiliser afin qu'ils retrouvent leur place dans la société. Notre action s'inscrit dans le cadre d'une **justice réparatrice** », conclut-il. ❖

« Nous ne sommes pas là pour juger ou pour culpabiliser. L'objectif est de les responsabiliser afin qu'ils retrouvent leur place dans la société. »



Aide aux victimes*

339 situations traitées nécessitant 3 902 interventions (entretiens, courriers, visites...)

Aide aux auteurs d'infractions

et à leurs proches* 84 personnes suivies

*Chiffres 2012 du SASJ de Huy

Personnes étrangères : FAVORISER L'INTÉGRATION

Créés il y a 15 ans, les Centres régionaux d'intégration (CRI) des personnes étrangères ou d'origine étrangère ont pour mission de favoriser la participation des hommes, des femmes et des enfants issus de l'immigration à la vie sociale, économique, culturelle et politique de notre société.

Vivre la Wallonie est allé à la rencontre du **Centre régional d'action interculturelle du Centre (CeRAIC)** à La Louvière, et de sa directrice, **Françoise Rondeau**. L'occasion de battre en brèche quelques idées reçues sur l'immigration.

« A l'origine, le CeRAIC aidait les associations qui, à l'époque, avaient surtout une vocation culturelle et concernaient principalement l'importante communauté italienne installée dans la région du centre », explique notre interlocutrice. « Au fil du temps, l'immigration a évolué. Nous nous sommes rendu compte que beaucoup de personnes qui arrivaient sur notre territoire ne fréquentaient pas les associations et se retrouvaient forts démunies. Le centre s'est alors doté d'un service social spécialisé en droit des étrangers pour les accompagner dans leurs démarches sociales, administratives et juridiques. Ce travail occupe encore aujourd'hui une large part de nos activités. »

EN PHASE AVEC LES RÉALITÉS DE TERRAIN

Parallèlement, le CeRAIC initie et coordonne bon nombre de **projets en matière de formation, de sensibilisation et d'échanges interculturels** : modules pour gérer une asbl, « midis-rencontres » sur les thématiques liées à l'immigration, conférences sur les religions, etc.

« Nous prenons la température auprès des différentes communautés afin de mener des projets qui répondent à une vraie demande. Nous sommes également atten-

tifs à mettre sur pied des actions qui participent à l'égalité homme/femme. Ainsi, notre formation pour passer le permis de conduire rencontre un très grand succès auprès des femmes. »

L'objectif est de rendre les bénéficiaires autonomes et de les responsabiliser. « Ils ont des droits mais nous insistons aussi sur les devoirs qui incombent à tous. »

LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS

En cette période économiquement très difficile, la **discrimination en matière d'emploi** reste l'obstacle principal à l'intégration. « Il faut également sensibiliser et renforcer l'offre pour l'**apprentissage du français**. C'est un vecteur essentiel, ne fût-ce que pour aider les enfants dans leurs devoirs. »

Dotée d'un tempérament très volontaire, Françoise Rondeau demeure très optimiste. Elle en veut pour preuve les résultats très encourageants de l'expérience-pilote du parcours d'intégration (voir page suivante).

Au final, le plus démotivant reste encore la **confrontation permanente à des clichés**. « C'est usant d'entendre toujours les mêmes discours comme celui qui consiste à dire que les étrangers arrivent en Belgique et reçoivent directement l'aide sociale », déplore-elle. « Or, avant de pouvoir poser leur valise quelque part, la période qui précède la régularisation (quand elle aboutit) est longue et très difficile. » ❖

Les sept CRI agréés et subventionnés par le Service public de Wallonie sont localisés à Mons, La Louvière, Charleroi, Nivelles, Namur, Liège et Verviers.

Ils coordonnent les initiatives locales de développement social, elles aussi agréées et soutenues financièrement. Ces initiatives sont menées par des opérateurs publics (communes, CPAS, provinces) ou privés (asbl...). En outre, un soutien spécifique est accordé au SETIS wallon, à savoir, le service de traduction et d'interprétariat en milieu social.



© Jasmin Merdan

PARCOURS D'INTÉGRATION : nouveau dispositif

D'ici peu, la Wallonie va se doter d'une nouvelle réglementation pour l'accueil des personnes dites « primo-arrivantes ». Organisé par les CRI, le parcours d'intégration concernera toute personne étrangère séjournant en Belgique depuis moins de trois ans et disposant d'un titre de séjour de plus de trois mois, à l'exception des citoyens d'un Etat membre de l'Union européenne, de l'espace économique européen et de la Suisse, ainsi que les membres de leurs familles.

Obligatoire, la première phase comportera une information sur les droits et devoirs de chaque personne résidant en Belgique, un bilan « social » des connaissances (langue française, diplômes, etc.)

ainsi qu'une aide pour les démarches administratives de première ligne (obligations, accès au logement, aux soins de santé, à la scolarité, etc.).

Ensuite, le primo-arrivant se verra proposer un plan de formation avec, selon les besoins, un apprentissage de la langue française, une formation à la citoyenneté et un accompagnement socioprofessionnel.

Lors de l'expérience-pilote menée par le CeRAIC, les premières réactions se sont avérées positives : les personnes qui y ont participé se sont montrées réellement satisfaites des informations et de l'accompagnement qu'elles ont reçus. ❖



Les Gens du Voyage (GdV) regroupent des populations qui ont en commun l'habitat et un mode de vie mobiles.

La Wallonie et l'accueil concerté des GENS DU VOYAGE

Les Gens du Voyage (GdV) regroupent des populations qui ont en commun l'habitat et un mode de vie mobiles. Ils séjournent régulièrement en Wallonie pour des périodes variables allant de quelques jours à plusieurs semaines. Citoyens belges à part entière, ils sont entre 15 000 et 20 000, répartis sur le sol belge depuis le 19^e siècle.

En tant que service public, la Wallonie a souhaité tenir compte de cette réalité en prenant des mesures pour améliorer aussi bien la **qualité de vie** des Gens du Voyage que la cohabitation avec les riverains et en créant le **Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms en Wallonie** (CMGVW). Celui-ci accompagne les communes et agit comme médiateur entre les autorités, les Gens du Voyage et les populations sédentaires pour anticiper ou aplanir toute difficulté.

En 2009, le Gouvernement wallon a lancé une **expérience-pilote** visant à soutenir les initiatives communales en allouant des aides aux communes pour l'engagement d'un **agent communal référent** des « GdV » et, le cas échéant, en aménageant un **terrain d'accueil**.

RELATION DE CONFIANCE

Après évaluation par la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale du SPW, cette expérience vient d'être reconduite. Et la situation s'est améliorée au niveau régional. Une relation de confiance s'instaure en effet peu à peu. Les riverains subissent moins de nuisances et les « Gens du Voyage », moins d'expulsions. ❖

EN SAVOIR PLUS
cohesionsociale.wallonie.be
CMGVW - Tel : 081 24 18 14 - cmgv.be

« Citoyens belges à part entière, ils sont entre 15 000 et 20 000, répartis sur le sol belge depuis le 19^e siècle. »

LA DISCRIMINATION s'arrête ici !

La politique en matière d'égalité des chances est une matière relativement nouvelle pour la Wallonie. Celle-ci s'appuie sur un décret de 2008 créant un cadre légal de lutte contre toutes formes de discriminations.

Pour une Commune égalité



Dans le cadre de la mise en œuvre de ce décret, le département de l'Action sociale du SPW octroie des subventions et appuie les actions menées par les associations et les pouvoirs locaux dans différents domaines tels que : l'intégration des personnes d'origine étrangère, la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, la lutte contre l'homophobie, la lutte contre la violence conjugale, mais aussi, le financement du centre de médiation des gens du voyage, la lutte contre certaines formes de discrimination ou encore, l'évaluation et l'impulsion des politiques régionales en matière d'égalité des chances.

CAMPAGNES DE COMMUNICATION

Voici quelques exemples de **campagnes de communication** menées en ce sens : « Ruban blanc », « Peur de quoi ? » et « Stop discrimination ! ». Des permanences « anti-discrimination » sont organisées dans les **10 Espaces Wallonie du SPW** (voir coordonnées page 42). Ces permanences proposent une **aide simple et efficace** aux citoyens qui peuvent se sentir discriminés : un accueil, une écoute, un accompagnement et une information pertinente afin de trouver une solution adaptée à chaque situation particulière. ❖



PRIX EGALITUDE

Soucieux de promouvoir des valeurs sociales, d'égalité et d'aide dans une société moderne et respectueuse des droits de chacun, le Gouvernement wallon a décidé de mettre à l'honneur des initiatives remarquables en organisant une sélection de projets dignes d'intérêt dans le domaine de l'égalité sur base de trois catégories distinctes : l'égalité des chances, l'action sociale et l'intergénérationnel.

L'édition 2013 du prix « Egalitude » donne naissance à une nouvelle catégorie : l'innovation sociale. Dans chaque catégorie, un projet a été sélectionné par un jury indépendant parmi cinq ou six projets nominés.

Les quatre lauréats 2013 :

- Egalité des Chances** : Arc-en-Ciel asbl pour son projet « GRiS Wallonie », animation scolaire destinée à démystifier l'homosexualité auprès des jeunes ;
- Action sociale** : La Fontaine (Liège), centre d'accueil, d'hygiène et de soins pour sans-abris ;
- Intergénérationnel** : CHC Résidence Saint-Joseph pour son projet intergénérationnel de constructions de cabanes au naturel ;
- Innovation sociale** : Relais social de Charleroi pour le projet de « capteur - logement ».

EN SAVOIR PLUS - egalitude.wallonie.be



© PCS Florennes

Plans de cohésion sociale : VIVRE DIGNEMENT

Le développement d'un ensemble d'initiatives dans les communes via les « Plans de cohésion sociale » (PCS) permet de garantir l'accès aux soins médicaux, à l'emploi, au logement, à la culture et à la formation pour tous les citoyens wallons.

Actuellement en Wallonie, 147 communes relèvent ce défi. Parmi celles-ci, Braine-l'Alleud et Florennes mènent diverses actions pour lutter contre toutes les formes de précarité.

LES POTAGERS COLLECTIFS DE BRAINE-L'ALLEUD

Commune du Brabant wallon de près de **40 000 habitants**, Braine-l'Alleud n'échappe pas aux **difficultés sociales** touchant surtout les personnes âgées, les familles monoparentales ou les jeunes pour lesquels l'accès à la formation ou aux loisirs est souvent difficile.

Grâce à son équipe de six personnes et aux nombreux volontaires, le PCS de la commune poursuit une démarche qui s'appuie sur la connaissance du terrain, le travail en réseau et l'intérêt collectif. Deux **potagers communautaires**, dont l'un adapté aux personnes à mobilité réduite, ont ainsi été créés et devraient alimenter prochainement le restaurant social. Dans le cadre d'un projet d'insertion socio-professionnelle, un 3^e verra bientôt le jour. Une série d'initiatives destinées à améliorer le bien-être des habitants, ont été identifiées et seront également menées dans deux régies de quartier qui représentent 600 logements sociaux.

Malgré les difficultés liées à la multiplicité des interlocuteurs et à la diminution des moyens financiers, le chef de projet du PCS souligne l'aspect transversal et global de cet outil qui le rend incontournable pour promouvoir la cohésion sociale au quotidien.

LE PLIC DE FLORENNES, UNE DES ACTIONS DU PCS

Mis en place en 2010, le PCS de Florennes (11 800 habitants) a dû répondre aux problèmes spécifiques à cette commune qui découlent de la **précarisation des zones rurales** dans lesquelles les **difficultés de mobilité** accentuent l'isolement des publics plus fragiles. Son action s'appuie sur la mutualisation des ressources locales et sur une logique de réseau.

Une de ses priorités est le développement d'une cohabitation harmonieuse entre les Florennois et les résidents du **centre FEDASIL**, implanté dans la commune depuis plus de vingt ans. En avril 2012, un **Plan local d'intégration et de cohabitation (PLIC)**, créé à l'initiative du PCS, a été inauguré afin d'intégrer systématiquement l'inter-culturalité dans tous les projets menés dans la commune et **d'instaurer une réelle culture du « vivre ensemble »**.

Le PCS de Florennes est également actif en matière de **santé et de lutte contre les assuétudes**. A l'initiative d'un citoyen, un « **Point Contact Alcool Drogue** » a été mis en place. Il offre un accueil individualisé de première ligne. Un partenariat avec le PCS de Philippeville permet également le développement d'actions visant à réduire les conduites à risque, notamment par la rédaction d'une charte de bientraitance ou la distribution gratuite d'eau lors de soirées ou d'événements. ❖

A SAVOIR

Les **PCS** mobilisent près de **700 travailleurs** et représentent plus de **1 700 actions** mises en œuvre **dans 147 villes et communes de Wallonie**.

Le **budget annuel régional** et communal alloué aux PCS est de **34 millions €**.

Plans de cohésion sociale 2014-2019 : les **nouveaux PCS** commenceront au **1^{er} janvier 2014** pour une durée de six ans et mobiliseront 194 des 253 communes wallonnes de langue française.

« *Plan de cohésion sociale* » permet de garantir l'accès aux soins médicaux, à l'emploi, au logement, à la culture et à la formation pour tous les citoyens wallons.

Le PLAN HABITAT permanent

En Wallonie, près de 10 000 personnes vivent en permanence dans des équipements touristiques. Depuis 2003, le Plan Habitat permanent (HP) tente de les reloger en respectant la diversité de leurs besoins et une logique d'aménagement du territoire.

Quelques chiffres

Le Plan HP a été mis en œuvre dès 2003 et réactualisé en 2011. Il concerne 29 communes liées par convention avec la Wallonie et 153 équipements touristiques.

En 2011, on estimait à 4 399 le nombre de ménages wallons en HP. On comptait 1 057 départs et 1 316 nouvelles entrées, essentiellement motivées par l'offre insuffisante de logements accessibles.

A lire

Le Plan HP actualisé, téléchargeable à l'adresse cohesion-sociale.wallonie.be,

« D'une rive à l'autre », guide pour la réalisation de projets de cohésion sociale avec les habitants permanents des équipements touristiques - Edité par le SPW et la Fondation Roi Baudouin - Téléchargeable à l'adresse kbs-frb.be

Dès la fin des années 1970, le manque de logements accessibles a engendré un phénomène d'habitat permanent dans les zones de loisirs qui ne sont pas équipées pour accueillir des habitants toute l'année. Mauvaise qualité de certains habitats, sur-utilisation des infrastructures ou exploitation de certains habitants peuvent résulter de cette situation. Le plan HP poursuit deux objectifs : encourager le relogement des habitants volontaires en logement salubre et maîtriser les nouvelles entrées de résidents permanents.

UN PUBLIC TRÈS DIVERSIFIÉ

Bien loin des clichés, l'habitat permanent concerne un public très diversifié. Pour certains, il constitue le seul moyen de trouver un logement et s'accompagne souvent d'une grande précarité. Pour d'autres, il résulte d'un choix dicté par le désir de vivre près de la nature ou de vieillir dans le lieu de ses vacances. Les habitants peuvent être propriétaires du bien occupé ou le louer. Du côté des équipements, les situations varient aussi, que ce soit au niveau du statut, de la taille ou de l'attitude des exploitants.

ACCOMPAGNER LES RÉSIDENTS

Le plan HP accorde la priorité au relogement volontaire des plus fragiles : familles avec enfants, personnes âgées ou habitants des équipements situés en zones inondables. Ils sont accompagnés avant, pendant et après cette démarche par des travailleurs

sociaux et bénéficient d'aides directes destinées à faciliter l'accès au logement (allocations d'installation, de loyer ou de déménagement). Quant aux communes qui adhèrent au plan HP, elles peuvent engager des travailleurs sociaux, créer des logements ou percevoir des primes à la démolition des habitations libérées.

MAÎTRISER LES ENTRÉES

Si la priorité est de reloger les ménages volontaires, la réussite du Plan HP passe aussi par la maîtrise des entrées de nouveaux habitants. Pour les stabiliser puis les réduire, les communes doivent mettre en place des actions comme l'élaboration de campagnes d'information ou des partenariats avec le Commissariat général au Tourisme (CGT) pour inciter les exploitants de campings à ne plus accepter de nouveaux résidents permanents.

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Même si la maîtrise des nouvelles entrées reste problématique, compte tenu de la crise du logement, la DiCS souligne que le Plan HP a favorisé une prise de conscience du problème et de ses conséquences. Il permet aussi le développement d'un travail d'accompagnement mené sur le terrain et la sensibilisation de certains propriétaires d'équipements touristiques, susceptible de ramener du droit dans des situations souvent difficiles. ❖



© SPW-DICS



© SPW-DICS



Quand défavorisé rime avec CONVIVIALITÉ

Implantés au cœur des communes wallonnes, des espaces de jeux, de sports, de détente et de rencontre favorisent la cohésion sociale et le bien-vivre ensemble.

Propriétés communales subventionnées par la Wallonie, les petites infrastructures sociales de quartier (PISQ) sont des maisons citoyennes ou de quartier, des espaces de jeux et de sports pour les adolescents et les plus petits, mais aussi des lieux de détente pour les plus âgés.

Outils de socialisation et d'autonomisation, les PISQ apprennent, notamment aux jeunes, la gestion collective du matériel mis à leur disposition et créent, avec les maisons de quartier, des espaces de convivialité pour redynamiser la vie du quartier et encourager la rencontre des générations. ❖

Un été PLUS SOLIDAIRE

Chaque été, l'opération « Eté solidaire » propose à des jeunes de milieux très différents de pouvoir effectuer des petits travaux dans leur environnement proche. Une première expérience de travail salarié qui favorise les échanges et l'apprentissage de la citoyenneté.

Dans la commune d'Assesse, l'opération « Eté solidaire » rencontre un vif succès. Depuis quatre ans, une dizaine de jeunes de 15 à 21 ans, dont la plupart connaissent des difficultés sociales, familiales ou scolaires, passent une partie de l'été à effectuer des travaux d'entretien et de rénovation dans les différents cimetières de l'entité.

Annick Lissior, responsable de l'opération au CPAS d'Assesse, constate une réelle évolution de certains participants durant les deux semaines de travail effectuées dans ce cadre. « Eté solidaire » offre une fabuleuse opportunité de contacts entre des jeunes issus de milieux très différents et permet une première approche du monde du travail et de ses réalités parfois contraignantes. Travailler dehors par tous les temps incite certains participants à reprendre plus facilement le chemin de l'école à la rentrée ! La commune tente également d'ouvrir une porte sur l'aspect culturel du chantier en invitant un historien chargé de mettre en valeur le patrimoine historique que constituent les cimetières et l'utilité du travail effectué par les jeunes. ❖



Sport de rue

Le programme « sport de rue » permet aux communes et aux sociétés de logement de service public de bénéficier de subventions régionales en vue de réaliser des espaces multisports parfois couverts, auxquels peuvent être adjoints des équipements de loisirs (pistes de pétanque, plaines de jeux, aires de rollers...).

Développées en lien avec un « Plan de cohésion sociale » (si la commune en dispose), ces infrastructures doivent s'inscrire dans un projet d'animation de quartier accessible à tous. Elles sont destinées à encourager la pratique sportive ou toute activité ludique pouvant initier au sport, un vecteur de cohésion sociale qui favorise les liens sociaux et les rencontres entre générations. ❖

BRAME DU CERF : une écoute respectueuse

De plus en plus nombreux !

Dans notre région, le cerf est présent dans les grands massifs feuillus du nord et du sud de l'Ardenne, sur le plateau des Hautes-Fagnes-Elsenborn, dans les forêts feuillues de Famenne et occasionnellement en Condroz.

Ces 30 dernières années, le nombre d'ongulés sauvages (chevreuils, sangliers et cerfs) a plus que doublé en Wallonie avec, comme corollaire, un appauvrissement de la biodiversité et des dégâts aux forêts et aux cultures. Le nombre de cerfs est, à l'heure actuelle, estimé à 12 000 effectifs.

Malgré le nombre croissant d'animaux abattus (environ 1/3 de la population chaque automne), la chasse ne parvient pas à inverser la tendance. En cause notamment, des ressources alimentaires naturelles et artificielles qui réduisent l'effet de la sélection naturelle.

Source : état de l'environnement : Indicateurs clés de l'environnement wallon 2012 - SPW - DEMNA

Le saviez-vous ?

Les bois du cerf tombent au printemps. La repousse complète est très rapide et se termine en été.

Chaque année, lorsque la saison automnale est de retour, un son puissant et envoûtant s'élève au cœur des forêts ardennaises. | VALÉRIE PUTZEYS

De la mi-septembre au début octobre, c'est la saison des amours pour les cerfs. Le crépuscule venu, les mâles dominants chassent leurs rivaux et cherchent à rassembler les biches pour l'accouplement. Avec, en point d'orgue, l'émission d'un **cri rauque, puissant et mystérieux** qui résonne dans toute la forêt.

TOUT UN SPECTACLE !

Expérience unique et intense, le brame du cerf est un spectacle prisé par un public toujours plus large. Toutefois, durant cette période sensible, la quiétude des animaux est primordiale. Dans ce contexte et avec l'appui du département Nature et Forêts du SPW, **les centres régionaux d'initiation à l'environnement (CRIE) du Fourneau Saint-Michel (Saint-Hubert) et d'Anlier (Habay)** organisent des soirées d'écoute respectueuses menées par des

guides agréés. Ils emmènent des groupes restreints en forêt à la tombée de la nuit sur différentes zones d'écoute. Avant chaque sortie, un diaporama sur la vie du cerf est également proposé.

En dehors de ces sorties encadrées, les chemins forestiers sont interdits au public en période de brame. Toutefois, le CRIE du Fourneau Saint-Michel a mis en place un dispositif **d'écoute libre** soit, au total, 11 sites balisés qui, au sein d'un périmètre délimité, permettent une écoute de qualité tout en respectant la tranquillité des cerfs et du reste de la faune. En forêt d'Anlier, le DNF ferme également une route à la circulation routière afin de permettre une écoute libre. Cet espace a l'avantage d'être accessible aux personnes à mobilité réduite. ❖

POUR CONNAÎTRE LES DATES DES SORTIES ET TOUTES LES INFORMATIONS UTILES :
0800 1 1901 - crie.be



MAIS AUSSI...

En collaboration avec les CRIE, d'autres organismes (maisons et offices de tourisme...) proposent également des sorties. Infos : Fédération du tourisme de la province de Luxembourg - flb.be /rubrique agenda - promenade brame du cerf - Tel : 084 41 10 11.

Dans les Hautes-Fagnes, l'Office de tourisme de Jalhay, en collaboration avec le DNF et le CRIE de Spa, propose également des sorties encadrées sur 4 lieux d'observation. Infos : tourismejalhaysart.be - Tel : 087 47 47 37

© Nicolas Van Hove



Portrait de famille

Mâle : le cerf - Femelle : la biche - Jeune jusqu'à 6 mois : le faon - Jeune mâle : le hère (7 mois à 1 an), le daguet (1 à 2 ans) - Jeune femelle : la bichette (7 mois à 2 ans).

Jean-Philippe Watteyne : BISTROT + RESTO

A Mons, Jean-Phi est devenu un personnage. Accueillant, bon public, un peu fêlard à ses heures, il symbolise la belgitude sympa. | **EVELYNE DUBUISSON**

Avant les projecteurs de « Top chef », le cuisinier montois a bien roulé sa bosse entre boulots divers et animations au Club Med avant de revenir au chevet d'un ami qui ne s'en sortait plus dans sa brasserie. « *J'en ai pris des bouillons au départ...* » se souvient-il. Mais un déclic se produit par la touche personnelle qu'il propose dans certains plats.

Ayant fait quelques extras à l'angle de la rue des Fripiers chez un traiteur qui décide un jour de remettre son affaire, Jean-Philippe ne rate pas l'occasion de se lancer dans le grand bain de la cuisine en reprenant ce commerce.

« *Un jour, un client mange mon tartare de bœuf à l'italienne et me lance : tu devrais te présenter au concours du meilleur cuisinier de Belgique !* » C'est le début d'une aventure qui le propulsera sur la 3^e marche du podium de l'émission Top chef 2013.

Aujourd'hui, tout le monde se bouscule non seulement dans son restaurant I-cook qui propose une cuisine gastronomique mais aussi, juste en face, dans son Bistrot de Jean-Phi, une brasserie de terroir accessible 7j/7. ❖

EN SAVOIR PLUS : restaurant-icook.be



Xavier Istasse : IMAGES À L'APPUI

Xavier Istasse est un cameraman et réalisateur indépendant qui enseigne, filme et publie. Son actualité : « Les Gens du Fleuve » | **VALÉRIE DEGIVES**



ERRATUM | Dans l'article consacré à Nafissatou Thiam de juin dernier (page 7), une erreur s'est glissée dans la définition du pentathlon, la discipline dans laquelle l'athlète s'est distinguée. Il ne s'agit pas du pentathlon moderne, comme mentionné, mais du pentathlon en salle, une épreuve combinée qui regroupe le 60 m haies, le saut en hauteur, le lancer du poids, le saut en longueur et le 800 m. Toutes nos excuses pour cette erreur.

Ce Namurois, amoureux de la Wallonie, a collaboré à différentes émissions de la RTBF (Une brique dans le ventre, Beau vélo de RAVeL...). Parmi tant d'autres réalisations, on lui doit notamment « Namur, Wisconsin », une immersion chez nos cousins ricains qui, bien que lointains, parlent le même dialecte que nous. Xavier a d'ailleurs gardé des contacts familiaux dans cette contrée.

Il est aussi l'auteur d'ouvrages comme « La Haute-Meuse, de Namur à Givet » (une collaboration avec l'écrivain Daniel Polet) et, dernièrement, d'un magnifique documentaire « Les gens du fleuve » consacré à la Meuse qui l'a toujours fasciné et avec lequel il possède un lien presque charnel.

Pour notre talent, les Wallons ne sont pas toujours conscients des trésors qu'ils possèdent dans un contexte économique qui place pourtant la question de l'identité au centre des préoccupations. Pour une raison qu'il ne s'explique pas, il aime contribuer au maintien de notre culture et de nos racines. La Meuse représente pour lui un fil conducteur sur les traces de Félicien Rops, des multiples rochers que les Français nous envient, de la douceur de vivre wallonne encore trop méconnue.

Vivre la Wallonie vous propose de gagner des exemplaires du livre « La Haute-Meuse, de Namur à Givet » en participant au concours page 43. ❖

EN SAVOIR PLUS : xavieristasse.com - Les gens du fleuve (youtube.com)

J'AI ENCORE RÊVÉ 2 !

20 ans de carrière ! Pour Bruno et Vincent Taloché, la réussite, c'est d'avoir su jongler avec les ingrédients d'un bon cocktail : travail, talent, rencontre, chance et opportunité. Très détendu à la terrasse de l'hôtel Verviers, le duo se livre. Résumé en cinq temps. | PROPOS RECUEILLIS PAR MICHAËL MODOLO



IL ÉTAIT UNE FOIS...

« Taloché », ça vient d'où ?

« Quand on nous demande si Taloché est notre nom de famille, on répond non, mais l'original c'est pire à une lettre près... (Counard). Au départ, c'était même « une paire de Taloché ». Ce sont les gens qui nous ont surnommés les frères Taloché. »

Un souvenir précis de cette soirée du 9 octobre 1992 au Grand théâtre de Verviers ?

« Comme si c'était hier. Bruno a même gardé l'enregistrement de Télévesdre. C'était notre premier spectacle. Pendant la chanson « j'ai encore rêvé d'elle », on a senti qu'il se passait quelque chose. Aucun rappel n'était prévu mais le public a plébiscité cette parodie une deuxième fois. »

Le visuel, le burlesque, c'était le chaînon manquant en Belgique ?

« Peut-être. On a vite compris que le public riait facilement à nos attitudes, notre jeu de regards. Les dialogues ne sont pas prioritaires dans nos sketches. Pourtant, le « stand up » (NDLR monologue en scène) a la cote. »

Existe-t-il une recette pour déclencher un rire ?

« Pour faire rire, ce sont souvent les mêmes ressorts. Il faut un petit don à la base. Parfois on écrit un truc qu'on croit super et c'est très moyen en spectacle. Et inversement. Le sketch des frites, testé devant notre équipe technique qui n'a pas apprécié, a finalement bien plu au public. »

« On a vite compris que le public riait facilement à nos attitudes, notre jeu de regards. »

VOO RIRE

D'où vient l'idée d'un festival du rire ?

« C'est une envie complètement personnelle. Faire découvrir de jeunes talents, c'est notre fierté. Le lauréat de notre scène ouverte ne reçoit pas un trophée, mais plutôt l'occasion de se produire dans d'autres festivals (Paris, Québec, Marrakech) qui proposent à leur tour la même chose dans l'autre sens. »

Pourquoi le sponsoring est-il principalement privé ?

« Les aides publiques ne sont pas évidentes à décrocher. Nous avons des contacts mais le festival est

Talochement
vôtre

« Notre ville de naissance se cherche. Il y a de beaux projets mais elle a besoin de bouger, de se renouveler. »



VINCENT : né le 25 avril 1969 – habite à Jandrain (Orp-Jauche)
Enfance : « J’ai peu de souvenirs sauf celui d’une famille nombreuse entouré de mes trois frères. Je n’étais pas turbulent, pas discret non plus. »
Parcours : « La menuiserie, le dessin en bâtiment puis la mécanique automobile, mais je n’ai jamais exercé, tant mieux pour les moteurs... »
Carrière : « Depuis les coulisses, je regardais les spectacles de mon frère en solo et ça m’a donné envie. Je forme un duo avec un ami d’enfance et je fais le première partie d’un spectacle de François Pirette. Mon copain décide d’arrêter. Bruno m’appelle un soir pour me dire : ne cherche plus, j’ai trouvé ton partenaire : il est beau, grand et intelligent, c’est moi ! »



BRUNO : né le 13 juin 1960 – habite à Chevron (Stoumont)
Enfance : « J’étais l’aîné, le grand frère. Vincent était le p’tit dernier. Je suis aussi son parrain, c’est ma mère qui l’a voulu. Il roulait avec son petit vélo. Je m’en occupais, j’allais me promener avec lui. Pourtant timide, je commence à imiter les profs vers 14 ans. »
Parcours : « Instituteur mais je faisais jongleur en parallèle dans une troupe qui s’appelait les ‘Zingaris’. »
Carrière : « En 1986, je gagne le festival du rire de Rochefort. Nous décidons de former un duo avec Vincent. Le premier spectacle au grand théâtre de Verviers marche bien. François Pirette nous introduit dans l’émission « Bon week-end » sur la RTBF. En un an, nous arrêtons notre métier et devenons très populaires. »

Rit-on des mêmes choses aujourd’hui qu’il y a 20 ans ?

« C’est plus vulgaire aujourd’hui. Fernand Raynaud ou Raymond Devos n’employaient pas les mots d’un Bigard ou d’une Elisabeth Buffet. Quand nous co-écrivons avec Jérôme De Warzée, ça peut parfois « balancer » mais ça reste correct. Jérôme est devenu un ami, comme François Pirette. »

Quelle est la part d’improvisation dans un spectacle ?

« 10 % à peine. On peut « cabotiner », mais pas trop. En visite dans les coulisses, un ami a été surpris de voir que tous les accessoires étaient bien rangés et que sur scène, des croix au sol indiquaient la place à prendre pour jouer un sketch. »

UN REGARD SUR VERVIERS ET LA WALLONIE

Bruno : « Notre ville de naissance se cherche. Il y a de beaux projets mais elle a besoin de bouger, de se renouveler. La population y est chaleureuse comme à Liège que les artistes québécois adorent par le côté simple et sympa des gens qu’ils y croisent. »

Vincent : « En Wallonie, c’est un peu la même chose. Pourtant, c’est une région qui gagne à être connue tout comme la Belgique d’ailleurs, un petit pays qui a la cote sur le plan artistique (cinéma, écriture, théâtre, musique, bande dessinée...). »

ET SI ?

... le public n’avait pas été séduit par le sketch « j’ai encore rêvé d’elle » ?

« On leur aurait cassé la figure... (gros éclats de rire). Plus sérieusement, on aurait mis plus de temps à se révéler mais on serait quand même sur scène. »

... chacun avait décidé de prendre sa propre direction artistique ?

« Aucune idée ! » Bruno : « Je serais quand même allé vers le spectacle ou l’organisation. » Vincent : « Moi, la danse classique... (rires). »

... le duo devait s’arrêter ?

« On resterait dans le domaine certainement (organisation, production, coaching, écriture, mise en scène...). Un Raymond Devos, notre parrain à nos débuts, ne faisait qu’écrire et jouer, le reste ne l’intéressait pas. »

... le trio des « Inconnus » qui se reforme vous proposait un sketch à leur côté ?

Vincent : « J’étais justement avec Pascal Légitimus avant-hier... On adore. On dirait oui tout de suite ! On est très content et en même temps curieux de leur reformation. Un peu comme Muriel Robin qui remonte sur scène. »

... tout était à recommencer ?

« On referait tout pareil sauf rayon cinéma. Là, on a clairement loupé un truc. Claude Berry et Gérard Oury nous ont proposé certaines choses mais ça ne s’est pas concrétisé. On pourrait jouer des personnages « physiques » comme l’a fait Pierre Richard sur le modèle de Jacques Tati, inspiré lui-même de Charlie Chaplin. » ❀

l’idée d’un « package » à se constituer pour avoir accès aux spectacles de son choix. »

Un message précis pour cette 3e édition ?

« Oui. SOYEZ CURIEUX ! Venez découvrir des gens que vous ne connaissez pas ou qui peuvent surprendre, comme Pierre Richard (79 ans) qui viendra raconter sur scène des anecdotes sur des tournages de films avec Jean Carmet, Gérard Depardieu, etc. »

encore jeune. Les Francofolies de Spa n’étaient pas soutenues par le secteur public au départ. Aujourd’hui bien. »

Organiser un festival, c’est une grosse dépense d’énergie, non ?

« C’est éprouvant ! La programmation se construit un an et demi à l’avance après avoir écumé d’autres festivals (France, Suisse, Québec) afin de dénicher les perles rares. Notre équipe, c’est dix personnes. Pour le festival de Québec, ils sont cinquante ! Nous réfléchissons à une nouvelle formule de « pass » sur

voorire.be - Liège - du 17 au 20 octobre 2013
 13 salles - 40 artistes programmés

EN SAVOIR PLUS : taloche.be



Le VAL DE LESSE

© WBT-I Monfort

A l'occasion de son 5^e anniversaire, votre magazine vous fait découvrir une toute nouvelle rubrique intitulée « Petit coin de Wallonie ». Le but est simple : vous donnez l'envie de partir à la découverte de notre magnifique région.

A découvrir également :

- > le célèbre domaine des **Grottes de Han** et sa réserve d'animaux sauvages ;
 - > l'**archéoparc** de Malagne la Gallo-Romaine à Rochefort ;
- > le **château** de Lavaux-Sainte-Anne ;
- > Le **RAVeL** qui relie Houyet à Rochefort ;
 - > la **descente de la Lesse** en kayak au départ de Gendron ou de Houyet ;
 - > les vestiges de l'ancien **château comtal** de Rochefort ;
- > la **chapelle « votive »** (faire un vœu) de Beauraing ;
- > le **parc du Castel** Saint-Pierre à Beauraing ;
- > le **Centre du rail et de la pierre** à Jemelle ;
 - > la **ferme de la Comogne** (fabrication de produits à base de lait de jument).

Pour entamer la série, nous avons ciblé l'axe **Beauraing – Houyet – Rochefort**. Situé aux portes du massif ardennais, le Val de Lesse, du nom de la rivière qui le traverse, bénéficie d'un milieu naturel exceptionnel avec ses grottes, sa faune, sa flore, ses bois et ses rivières. Lieu de balade privilégié, il se découvre également à travers ses châteaux, son terroir local et bien d'autres attractions. Impossible de parler de toutes les curiosités à découvrir. Attardons-nous en priorité sur quelques-unes d'entre elles, connues ou moins connues.

LE DOMAINE ROYAL DE CIERGNON

La commune de Houyet abrite le **domaine royal de Ciergnon** acquis en 1840 par le premier Roi des Belges, Léopold I, à la demande de son épouse la Reine Louise-Marie. Un pavillon de chasse avec terrasse – belvédère y est érigé sur un promontoire rocheux dominant la Lesse. En 1888, à la demande du Roi Léopold II, ce pavillon est transformé en château. En 1903, le souverain lègue le domaine de Ciergnon à la « Donation royale ». Depuis, cet endroit est le témoin d'heureux événements comme la présentation aux Belges par Baudouin, de Fabiola, qui deviendra Reine des Belges ou encore plus récemment, le baptême des quatre enfants du Roi Philippe et de la Reine Mathilde.

CELLES, UN DES « PLUS BEAUX VILLAGES DE WALLONIE »

Celles trouve son origine dans le nom latin *cella* signifiant cellule. Il provient, suivant la tradition, des cellules que les disciples de Saint-Hadelin (617-690) construisirent pour demeurer près de leur maître spirituel. Bâtie par des disciples du Saint de 1030 à 1040, l'**église Saint-Hadelin**, authentique chef-d'œuvre de l'art roman mérite une visite. On peut y admirer également un magnifique chemin de croix reliant l'église à l'ermitage où vécut Saint-Hadelin. Véritable château de contes de fées, celui de **Vèves** vaut le détour, de même que le village lui-même, un des 24 plus beaux villages de Wallonie, avec ses jolies maisons typiques en moellons aux ouvertures encadrées de pierre de taille.

le Val de Lesse, bénéficie d'un milieu naturel exceptionnel avec ses grottes, sa faune, sa flore, ses bois et ses rivières.

LA GROTTTE DE LORETTE-ROCHEFORT

Cette grotte, creusée par une rivière, la Lomme, fut découverte en 1865. Considérée comme la **petite sœur de la grotte de Han**, elle n'en demeure pas moins intéressante. En effet, contrairement à la plupart des grottes qui se sont formées horizontalement, la grotte de Lorette propose au visiteur une plongée presque verticale de 60 m ! D'une durée de 1 h à 1h30, la visite vous fera descendre à travers de gros blocs d'éboulis pour arriver dans une grande salle dénommée « salle du Sabbat ». ♣

EN SAVOIR PLUS :

MAISON DU TOURISME DU VAL DE LESSE

Rue de Behogne, 5 - 5580 Rochefort

Tel : 084 34 51 72 - valdelesse.be



La promenade des MARTINETS

- **Distance** : boucle de 8 km
- **Départ** : village de Belvaux
- **Balisage** : losanges verts foncés
- **Carte** : carte des promenades « Rochefort et ses villages » (vendue au SI de Rochefort)



A partir de la chapelle Saint-Laurent, située dans le **village de Belvaux**, cette promenade balisée alterne des paysages boisés et plus campagnards et emprunte des routes et des sentiers larges et praticables bien que parfois boueux.

Le départ permet de suivre la Lesse sur sa rive droite et d'apercevoir le « **Le Vieux Moulin** ». Datant de 1717, il est formé de 2 ensembles, situés de part et d'autre du pont qui enjambe la rivière. Une fois le pont passé, une montée dans le village incite à admirer les jolies maisons en pierres de pays, typiques de ce village de Calestienne.

Au sommet de la côte, un chemin rocailleux à emprunter à droite du panneau « Resteigne », après quelques croisements balisés, amène le promeneur dans le **bois domanial « Les Gaudrées »**, indiqué par un panneau et dont le nom dérive de l'ancien français dans lequel « gaudée » signifiait forêt. A hauteur du banc qui invite à s'asseoir pour profiter du calme de la clairière, un chemin plus large part sur la gauche et rentre dans le bois. Il passe devant l'« **Ermitage** », habitation construite en 1815 et dont il ne reste qu'une ruine de la tour, érigée sur son rocher. Un large sentier, descendant dans le bois, mène à la route pour prendre à droite et rejoindre le village de Belvaux.

3 autres promenades balisées sont possibles à partir de la Chapelle Saint-Laurent : les Pinsons (3 km), les Rouges-gorges (10 km) et les Bouvreuils (5 km). ❖

Belvaux

Le village de Belvaux est un village de Calestienne situé dans le « Parc National Lesse et Lomme ». La Calestienne est une bande géologique, caractérisée par son sol calcaire favorisant, notamment, les orchidées sauvages et d'autres plantes calcicoles rares en Belgique. Le village est aussi connu pour son gouffre dans lequel la Lesse s'enfonce dans un siphon de 50 m.



Marcher déconnecté avec « Explore Val de Lesse » :

La nouvelle application « Explore Val de Lesse » est désormais disponible gratuitement. Elle permet notamment de télécharger des circuits pédestres, VTT et auto et des informations concernant les hébergements et la restauration pour randonner en toute liberté.
Informations : valdelesse.be



Wallon de là-bas

Li païs dol Less, tot l'mond li sét bîn, et y accoure, c'est l'pu bia do Mond.

L'èw di Lessé, c'est l'èw dol Faumenne, mîmme si elle vint des copettes di l'Âardenn. Il arriv' qu'elle sy corseye. È l'ivier' ou à l'èrrîr saison, quand il a nivè ou brâmint plou, ell' dischind comm' onn' arrèdygèe su noss pays. On' mièt' divant Han, elle grochît télmint qu'ell' ni sé pu moussè dins l' grott. Adon elle toûne autoû d'Bwin'ne, elle si stind dis les paturr's et, volà saquants années, elle coréf au triviè do Villadg è elle fieut brâmint des misères do costé d'Hamptay. Asteur, ça va mi à caus' des ovradjes do SPW.

Les Ayets, c'est les djins d'Han ; I parèt qu'c'est des sonrt's di nûtons, nin todîs djintîs, qui vîquaient dins les grott's. A Belvaux, c'est les caracolîs, les chovions à Eprave, les t'chabots es Lessive et les panss' d'èreign' à Steign.

Michel Gouverneur è Désiré Malet

Traduction :

Le pays de la Lesse, tout le monde le sait bien et y accourt, c'est le plus beau du monde.

L'eau de la Lesse, c'est l'eau de la Famenne, même si elle vient des sommets de l'Ardenne. Il arrive qu'elle se fâche. En hiver ou à l'arrière-saison, quand il a neige ou qu'il a beaucoup plu, elle descend comme une enragée sur notre pays. Un peu avant Han, elle grossit tellement qu'elle ne sait plus entrer dans la grotte. Alors, elle tourne autour de B'win'ne et elle pénètre dans les pâtures. Il y a quelques années, elle a traversé le village et a fait des dégâts du côté de Hamptay. A présent, cela va mieux grâce aux travaux du SPW.

Les Ayets, ce sont les gens de Han ; il paraît que ce sont des sortes de nutons, pas toujours gentils, qui vivaient dans les grottes. A Belvaux, ce sont les caracolîs, à Eprave les chovions, à Lessive les t'chabots et à Steign les panss' d'èreign'.



Li païs dol Less, tot l'mond li sét bîn, et y accoure, c'est l'pu bia do Mond.

Bons plans GOURMANDS

Les productions locales

Trappistes de Rochefort

Brassées dans l'enceinte de l'Abbaye Saint-Remy, les célèbres trappistes de Rochefort sont des bières brunes de fermentation haute bénéficiant du label de qualité « Authentic Trappist Product ».

Gamme : Rochefort 6 (7,5 % alc./vol.), Rochefort 8 « spéciale » (9,2 % alc./vol.) et Rochefort 10 « merveille » (11,3 % alc./vol.). A consommer avec modération...

abbaye-rochefort.be

Brasserie de la Lesse

Coopérative créée en 2011 où sont brassées 3 bières : la Cambrée (ambrée), la Chinette (blonde) et la Rouge-Croix (brune).

Rue du Treux, 43 B - 5580 Éprave (Rochefort)

Tel : 084 45 75 25 - brasserie dela lesse.be

Blonde de Han

Bière blonde promue par la Confrérie de la noisette et de la Blonde de Han est une bière artisanale. A déguster dans les établissements horeca du village.

Beurre et fromage de Rochefort

Située sur 2 sites (Celles et Rochefort), la société Mathot-Sofra est spécialisée dans la fabrication de beurre et de fromage.

Les beurres sont fabriqués sous marques propres ou de sociétés telles que Rochefort, Floreffe, Blondel, Belle de Herve, Celles-sur-Lesse, 3 Sapins, mais aussi sous des marques de distributeurs.

Gamme de fromages : Rochefort (jeune, mi-vieux, noisettes, basilic, aux algues d'Ouessant, trappiste), Floreffe (fondu, grand ordinaire, sélection, nature bio, bio basilic).

beurre-fromage.com

Autrucherie du Doneu

Production de viande d'autruche, de charcuteries, de plumes, de peaux. Visite guidée de l'autrucherie d'avril à novembre.

Rue du Doneu, 5 - 5580 Navaugle (Rochefort)

0495 60 96 39 - autrucheriedudoneu.be



Produits fermiers et points de vente à la ferme

L&L Plaquette

Beurre de ferme au lait cru (Coq de cristal 2011), maquée de babeurre, boulette de Namur, fromage frais aux épices, yaourt.

Rue d'Hastièrre, 30 - 5560 Mesnil-Saint-Blaise (Houyet)

Boucherie de la ferme Léonard

Viande de bœuf, de porc, d'agneau, salaisons. Spécialités barbecue, volaille, poulets « Coq des prés », gibier.

Rue de Wellin, 87 - 5574 Pondrôme (Beauraing)

Tel : 082 71 40 95 - boucheriedelafermepondrome.be

Les saveurs du verger

Anciennes variétés de pommes, poires, prunes, cerises, mirabelles, groseilles et framboises. Fabrication de confitures, gelées, coulis, huiles, moutardes, tapenades. Confiseries.

Rue de Colivrenne, 4 - 5570 Felenne (Beauraing) - lessaveursduverger.be

Ferme du Grand Houdron

Fabrication de fromages de chèvre : tome, frais aux épices, pâte molle, crottin.

Rue du Bois Houdron, 11 - 5570 Felenne (Beauraing) - 0477 46 75 50

Ferme de Jambjoule

Elevage bio de vaches laitières, brebis et porcs. Fromages affinés (Divine Valentine, Petit Gabriel, Sacré Jonas, Tendre Violette, Vachau), fromage frais, maquée, crème, beurre, yaourt, colis de viande (agneau, bœuf, veau, porc).

Rue de Jambjoule, 2 - 5580 Villers-sur-Lesse - 084 38 78 39 - jambjoule.be

Bistrot de terroir

Le label « Bistrot de Terroir » distingue les cafés typiques de Wallonie et vous garantit un accueil convivial et de qualité dans un établissement authentique.



Le Beaulieu

Rue de Bouillon 29 - 5570 Beauraing

Le temps d'une pause

Rue de la Station 26 - 5560 Houyet

Maison fromagère

Créé par l'APAQ-W, le réseau « Maison Fromagère » regroupe des crémiers et ambulants de Belgique qui présentent en permanence un panel de plusieurs fromages wallons.



Le fin bec

Rue Jacquet, 4 - Rochefort

On y vend également la Grusalle, liqueur de groseilles rochefortoise.

LA MAISON LEMONNIER à Lavaux-Sainte-Anne

Aux côtés de son fils Tristan, Eric Martin pilote le restaurant étoilé. Autodidacte pur, ce passionné d'oiseaux allait souvent relever des empreintes d'animaux quand il était plus jeune. Au contact de son père, alors gestionnaire du château de Lavaux Sainte-Anne, il donne un coup de main à ses heures perdues. « Pour mes parents, on ne restait pas à rien faire. Une journée, c'est fait pour travailler. »

Tour à tour plafonneur, maçon ou bûcheron, il se retrouve un jour en cuisine pour prendre le relais d'un cuisinier malade, ce qui provoque un déclic. 5 ans plus tard, il obtient une étoile au guide Michelin.

« Le métier évolue. Il y a de plus en plus de femmes. Le vocabulaire employé en cuisine est moins militaire qu'avant. Les enfants veulent aussi reprendre le flambeau. Tristan m'a dit qu'il voulait travailler avec moi. Alors, je l'ai parfois malmené pour savoir s'il avait le métier dans les tripes. »

La maison Lemonnier, c'est un restaurant gastronomique et 9 chambres pour une équipe de 10 personnes. « Pour avancer, j'ai la culture de l'excellence. Je fais des essais, je continue de me former, je suis précis, je me mets en question, je fais mes gammes tous les jours, je lis, je m'informe. J'appelle Pierre Résimont (NDLR. Leau vive à Profondeville) 4 fois par semaine et on échange, on discute... » ❖

Des producteurs locaux

Pour ses légumes, Eric Martin s'approvisionne notamment chez Daniel Leblond, maraîcher bio à Redu. Côté viande, il est un fidèle client de la boucherie de la Ferme à Ponderôme (voir page précédente).



Recette :

Porcelet fermier, légumes acidulés, gnocchi à la romaine

La recette proposée demande du travail. Mais le porcelet peut simplement être remplacé par une bonne côte de porc.
Pour 4 personnes – 🍴🍴🍴🍴

GNOCCHI À LA ROMAINE :

660 ml de lait - 200 g semoule de blé - 30 g beurre - 65 g crème - 1 œuf entier - 3 jaunes d'œuf - sel, poivre et muscade.

- > Faire bouillir le lait puis verser la semoule en mélangeant.
- > Retirer du feu.
- > Ajouter les œufs un par un, puis la crème et enfin le beurre.
- > Assaisonner.
- > Etaler dans un moule.
- > Laisser refroidir.
- > Poêler et colorer les gnocchis à feu moyen avec un peu d'huile.

PORCELET :

- Filets mignons de porcelet - 1 bette - 50 g de pignons de pin.
- > Lever et découenner les filets de la selle du porcelet. Récupérer couenne et viande de couverture des côtes.
- > Lever et hacher les filets mignons avec les parures de viande.
- > Emincer une bette. Faire suer.
- > Ajouter 50 g de pignons de pin concassés à la viande hachée.
- > Tapisser le morceau de couenne de cette farce assaisonnée et le rouler dans un papier film bien serré.
- > Cuire sous vide à 85°C pendant 5 h puis rôtir.
- > Rôtir le filet et le cuire au four.

CROUSTILLANT DE PIED DE PORC :

- 50 g de pieds de porc en gelée - 10 g de malto en poudre.
- > Mixer le pied de porc en gelée préalablement fondue.
- > Ajouter le malto poudre pour obtenir une texture de pâte souple.
- > Etaler sur un tapis silicone et cuire à 160 °C jusqu'à coloration.

LÉGUMES D'ACCOMPAGNEMENT :

8 boutons de chou-fleur - 2 cardes de bette - 4 carottes - 4 radis glaçon - 4 radis long - 4 demi-feuilles de bette.

Bouillon : 250 ml d'eau - 250 ml de vin blanc sec - 1 gousse d'ail - 1 feuille de laurier - 1 branche de thym - les branches d'un fenouil - grains de coriandre, poivre noir et moutarde.

- > Mélanger tous les ingrédients pour le bouillon.
- > Porter à ébullition 1 minute. Laisser infuser.
- > Filtrer le jus et l'utiliser pour cuire les légumes.

Sauce :

- > Réduire le fond de porcelet.
- > Ajouter un peu de sauce soja et monter au beurre.



DÉCOUVRIR



VENNBahn : 125 km de voies cyclables

Inaugurée cet été, la Vennbahn peut s'enorgueillir d'être la **plus longue voie ferrée d'Europe réaménagée en voie cyclable**. Long de 125 km et présentant un faible dénivelé (max. 2 %), le trajet relie Aix-la-Chapelle à Troisvierges (G-D de Luxembourg) en passant par les cantons de l'Est. A vélo ou à pied, le promeneur traverse les frontières ainsi qu'une variété incroyable de paysages : pâturages, cours d'eau au parcours sinueux, barrages, tourbières des Hautes-Fagnes...

Initié dans le cadre du programme européen Interreg, ce projet est le fruit de la collaboration de 13 partenaires allemands, belges et luxembourgeois. Côté belge, la communauté germanophone, la Wallonie et la commune de Waimes ont investi ensemble environ 5,8 millions €, le tracé en territoire wallon faisant partie intégrante du réseau RAVeL. ❖

EN SAVOIR PLUS :

AGENCE DU TOURISME DES CANTONS DE L'EST DE LA BELGIQUE - vennbahn.be - Tel : 080 22 76 64



Le Week-End du Bois
et des Forêts d'Ardenne
2013
18.19.20 OCTOBRE
www.leweekenddubois.com

Le bois dans tous ses états

Les 18, 19 et 20 octobre, prenez part aux multiples activités proposées dans le cadre du « **Week-end du Bois et des Forêts d'Ardenne** » ! Visites guidées, promenades animées et démonstrations originales, cette initiative est une occasion unique de découvrir le savoir-faire, la passion et l'engagement des professionnels de la filière : propriétaires forestiers, scieurs, menuisiers, acteurs touristiques, etc. ❖

EN SAVOIR PLUS

lesroutesdubois.com

Un site pour CONNAÎTRE LA WALLONIE

1 500 dates clés de notre histoire, 700 biographies de Wallons marquants, 250 cartes de la préhistoire à nos jours, les multiples facettes de notre création culturelle, un parcours à travers nos lieux de mémoire, un survol de notre folklore, des leçons pour connaître notre passé ou la présentation de nos emblèmes, tout cela et bien plus encore est désormais réuni sur un site unique, accessible via le **portail Wallonie.be**. Avec la mise en ligne de « **Connaître la Wallonie** », c'est l'engagement de la Déclaration de politique régionale et du Plan Marshall de soutenir, par des initiatives pédagogiques, une conscience wallonne ouverte et positive comme facteur de confiance et de mobilisation qui se trouve rencontré. Alors, connaissez-vous la Wallonie ? ❖

LA MÉMOIRE des murs

Que s'est-il passé au 89 de la rue Van Opre ? Pourquoi la salle académique de l'Université de Liège résonne-t-elle des premiers échos de la conscience wallonne ? Pourquoi une école porte-t-elle le nom de Léonie De Waha, de François Bovesse ou de François Van Belle ? Pourquoi un pavé de Louvain-la-Neuve est-il sacré ? Quel est le rapport entre un Institut provincial montois et le choix du coq hardi comme emblème de la Wallonie ? Toutes ces questions trouvent désormais leur réponse sur nos murs. Une cinquantaine de **plaques « Mémoire de Wallonie »** y ont été apposées pour marquer autant de jalons de la prise de conscience wallonne et de l'affirmation régionale. Découvrez-les en site... ou sur le site internet Connaître la Wallonie. ❖

EN SAVOIR PLUS : connaîtrelawallonie.wallonie.be



NOUVELLE SCÈNE en cité ardente

Cet automne, le Théâtre de la Place, rebaptisé le Théâtre de Liège, prendra ses quartiers dans le bâtiment prestigieux et entièrement rénové de la Société libre d'émulation, situé Place du XX août, face à l'Université.

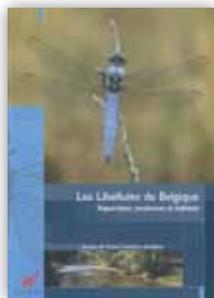
Première scène de Wallonie, centre dramatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et centre européen de création théâtrale et chorégraphique, l'institution s'inscrit désormais dans une nouvelle dynamique et optimise ainsi son rayonnement sur le territoire local, national et international. Inauguration le 3 octobre et week-end d'ouverture les 4, 5 et 6 octobre. ❖

EN SAVOIR PLUS : theatredeliège.be

Une sélection de **PUBLICATIONS** éditées par les institutions régionales wallonnes.

BROCHURE

LES LIBELLULES DE BELGIQUE



Un beau livre qui dresse un panorama complet de la faune des libellules de Belgique sur base d'une enquête menée depuis plus de 20 ans par un petit groupe de chercheurs passionnés, aidés par plus de 400 collaborateurs bénévoles (groupe de travail Gomphus). Agrémenté de nombreuses photos couleur, cet ouvrage de référence s'adresse aussi bien aux entomologistes passionnés qu'aux gestionnaires d'étangs et de cours d'eau et à toutes les personnes intéressées par l'observation de ces insectes fascinants.

SPW/Editions - DGO3 | 398 pages | 25 €

Pour commander : 081 33 51 80 – joelle.burton@spw.wallonie.be

BROCHURE

GÉRER LES DÉCHETS MÉNAGERS



Trier ses déchets, c'est bien mais en produire moins, c'est encore mieux. Cette brochure pratique nous informe sur l'origine de la plupart de nos déchets ménagers et propose des trucs et astuces pour faire maigrir nos poubelles...

SPW/Editions - DGO3 | 43 pages | Gratuit

Pour commander : 081 33 51 80 – joelle.burton@spw.wallonie.be

BROCHURE

LE PATRIMOINE DE ROCHEFORT EN FAMENNE



Un ouvrage, richement illustré, qui met en valeur l'histoire et le patrimoine de Rochefort et de sa région qui, depuis le 20^e siècle, attirent les touristes en quête de quiétude et de beautés naturelles mais aussi architecturales. L'un des joyaux du patrimoine local est bien sûr l'abbaye cistercienne de Saint-Remy qui brasse la célèbre trappiste, atout supplémentaire et non des moindres pour la Rochefort d'aujourd'hui.

Édité par l'Institut du Patrimoine Wallon (IPW) | 56 pages | 6 €

Pour commander : 081 23 07 03 ou 081 65 41 54 - publication@idpw.be

VOTRE MAGAZINE passé à la loupe !

Au printemps dernier, une enquête de satisfaction a été menée auprès d'un échantillon de citoyens afin d'évaluer le taux de satisfaction de *Vivre la Wallonie*.

VOICI QUELQUES RÉSULTATS DE CETTE ÉTUDE :

- 30 % des citoyens wallons connaissent le magazine et 15 % en sont des lecteurs régulier.
- Score d'évaluation globale du magazine : 7,47/10 (8,9/10 pour 53 % des personnes interrogées).
- Les rubriques préférées des lecteurs : « survol de l'actu », « dossier du trimestre », « info-citoyens », « à votre service public », « agenda » et « l'invité ».
- Les points forts du magazine : sa gratuité, son format, la qualité de sa mise en page.

Les points à améliorer :

- Davantage d'explications sur les actions des pouvoirs publics en faveur des citoyens
- La version internet du magazine
- L'interactivité avec les lecteurs

Propositions de thèmes à traiter dans les prochains numéros :

- l'énergie
- les produits de terroir et la gastronomie
- le développement durable
- la recherche mais aussi le tourisme et les loisirs
- la Wallonie en général, l'économie...

La rédaction remercie les lecteurs pour leur confiance et met tout en œuvre pour offrir un magazine toujours plus qualitatif !

Enquête en 2 phases réalisée en ligne par la société Dedicated resources en avril 2013. Pour la 1ère phase (notoriété du magazine), l'enquête a été menée auprès de 1 017 citoyens wallons âgés de 18 ans et plus. La seconde phase (habitudes de lecture et taux de satisfaction) a été menée auprès de 358 lecteurs du magazine.

Vivre la Wallonie compte 110 000 abonnés.

AGENDA



FESTIVALS



28 et 29 septembre 2013

Festival de la balade à thèmes

A Natoye, venez découvrir et visiter le château de Mouffin qui ouvre exceptionnellement ses portes pour l'occasion.

Infos : 086 40 19 22 – valleesdessaveurs.be



Du 27 septembre au 4 octobre 2013

Festival international du Film francophone de Namur

Cinéma Eldorado-Cinéma Acinapolis-Maison de la Culture-Palais des Congrès-Amphithéâtre du Théâtre de Namur

Infos : 081 24 12 36 – fiff.be



Du 11 au 20 octobre 2013

Festival du Film Nature de Namur

Cinéma Acinapolis
Sélection des meilleurs films nature professionnels et amateurs, concours photo...

Infos : 081 43 24 20 – festivalnaturenamur.be

16 novembre 2013

Festival international des imitateurs

Au centre culturel de Beloeil (Quevaucamps)
Trois imitateurs, le gagman Elastic et en vedette Roland Magdane

Infos : 069 57 63 87 – imitateurs.be



PATRIMOINE



7 et 8 septembre 2013

Journées du patrimoine

Thème : Patrimoine « extra-ordinaire » suivi du lundi du patrimoine à destination des élèves de fin de primaire.

Infos : journeesdupatrimoine.be



5 octobre 2013

Nocturne des coteaux de la Citadelle de Liège

Promenades éclairées de plus de 10 000 bougies et ponctuées d'animations musicales et théâtrales.

Infos : 04 221 92 21 – lanocturnedescoteaux.eu



RURALITÉ, TERROIR ET PRODUITS DE BOUCHE

Du 11 au 16 septembre 2013

La semaine des Maîtres boulangers

Partout en Wallonie savourez les spécialités locales et les produits de qualité grâce aux artisans boulangers et pâtisseries de votre région.

Infos : maitre-boulangier-patisserie.be



15 septembre 2013

Fête de la route du fromage

Villages de Maffé et du Gros-Chêne (Havelange)
Marché fromager et autres produits du terroir, visite de fromageries, atelier de fabrication de fromage...

Du 27 au 29 septembre 2013

Week-end des paysages en Luxembourg belge

Week-end entièrement consacré aux paysages de la Province de Luxembourg. Thème : les paysages en mouvement.

Infos : weekenddespaysages.be



28 et 29 septembre et 19 et 20 octobre 2013

Week-end Wallonie Bienvenue

Vous désirez partir à la rencontre des hommes et des femmes qui font la Wallonie au quotidien et découvrir les merveilles insoupçonnées de son patrimoine ? La saison 2013 des « Wallonie Week-ends Bienvenue » se poursuit en automne.

28 et 29/9 : Chaudfontaine, Gesves, Merbes-le-château et Antoing.

19 et 20/10 : Perwez, Stembert (Verviers), La Louvière, Gouvy, Hensies, Quiévrain et Honnelles.

Infos : walloniebienvenue.be

19 et 20 octobre 2013

Rendez-vous sur les sentiers

Partout en Wallonie, de multiples activités sont proposées gratuitement sur nos chemins et sentiers en vue de les réhabiliter et de redécouvrir les petites voies publiques.

Infos : sentiers.be



ENVIRONNEMENT / NATURE



18, 19 et 20 octobre 2013

Week-end du Bois

Voir page 38

Du 18 au 24 novembre 2013

Semaine et Journée de l'Arbre 2013 : le saule

Voir page 11



3^e samedi d'octobre 2013

Un jouet sympa servira 2 fois

Dans tous les parcs à conteneurs de Wallonie, venez rapporter un jouet qui fera encore plaisir (pas de peluches ni de jouets à piles)

Infos : bep-environnement.be

CRIE

Durant la saison automnale, les Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE) proposent de nombreuses activités destinées au grand public. Quelques suggestions :



CRIE de Villers-la-Ville

13 septembre 2013

« Bienvenue aux non spécialistes », découvrir la nature par les 5 sens

CRIE d'Anlier

4 octobre 2013

Produits locaux, légumes anciens et méconnus de la région Gaume-Ardenne

26 octobre 2013

Cuisine végétarienne : atelier de réflexion et de cuisine.

16 novembre 2013

Taille des arbres fruitiers

29 novembre 2013

Atelier de réalisation de produits cosmétiques.

CRIE de Modave

6 octobre 2013

Fête de la pomme

Infos : 081 64 97 62 – crie.be

NATAGORA

L'association de protection de la nature qui se mobilise pour préserver la biodiversité des habitats naturels en Wallonie et à Bruxelles.

Infos : www.natagora.be

14 et 15 septembre 2013

Festival de l'oiseau aux étangs de Virelles

29 septembre 2013

Natagora fête ses 10 ans au Parc de Bruxelles

Venez fêter 10 ans d'action au service de la nature ! 40 activités de découverte de la biodiversité, un festival de fanfares déambulantes, un marché de produits de nos réserves, bio et du terroir, un village associatif, des interviews décalées de personnalités, des animations pour toute la famille, de la restauration bio, des artistes de rue et du théâtre-action, des livres nature...

Pour clôturer en beauté cette année riche en événements, venez découvrir l'intégralité des actions et les visages de Natagora. N'hésitez pas à venir en famille, les activités s'adressent aux petits comme aux grands, aux spécialistes comme aux amateurs, aux naturalistes comme aux fêtards !

12 octobre 2013

À Namur : 50 ans d'Aves

Une des deux associations fondatrices de Natagora dont elle constitue le pôle ornithologique.

Infos : natagora.be

Du 16 au 24 novembre 2013

Semaine Européenne de la réduction des déchets

Infos : emballage.be (voir page 10)



FOIRES ET SALONS

22 septembre 2013

Bio en Liège

Jardin Botanique - Fête du bio, de l'artisanat et de l'associatif écologique. Entrée gratuite et accessible à tous.

Infos : 04 253 54 22 – natpro.be



21 au 29 septembre 2013

Batireno Namur Expo

Plus de 150 exposants dédiés à votre habitat sur 12 000 m² d'exposition. Vous y découvrirez toutes les nouvelles tendances, des idées innovantes, des solutions écologiques : construction durable, économie d'énergie, technologie...

Infos : 04 368 58 28 – batireno.be

Du 14 au 18 octobre

Semaine de l'Emploi

Voir page 11



Du 16 au 20 octobre 2013

Salon de l'Education Charleroi Expo

Salon belge des outils pédagogiques et de l'équipement pour l'enseignement

Infos : 02 423 28 80 – saloneducation.be

Du 24 au 27 octobre 2013

Energie Habitat

Namur Expo

Infos : energie-habitat.be



Du 1er au 17 novembre 2013

Salon des Arts ménagers Charleroi Expo

La plus grande vitrine commerciale de Wallonie

Infos : 071/ 20 99 61 – artsmenagers.be



Du 15 au 17 novembre

Energies +

Wex de Marche-en-Famenne

Infos : energiesplus.be



Du 23 novembre au 1er décembre 2013

Salon Habitat

Halles de Foires de Liège

Infos : 04 228 77 67 – salonhabitat.be



FÊTES DE WALLONIE

3^e week end de septembre

Namur : fetesdewallonie.be

Ottignies : fetesdewallonieolln.be

Liège : 20, 21 et 22 septembre 2013

Andenne : leswallonie.be

Et encore bien d'autres à travers notre belle région !



MOBILITÉ

Du 14 au 20 septembre 2013

Semaine de la mobilité

Voir page 10



AGENDA



LES ESPACES WALLONIE



A Charleroi du 15/10 au 20/11

« Les mauvais perdants de la science »

Une expo de l'ULg/CHST, pour mieux comprendre la nature de l'esprit scientifique à travers ses dérives. « On dit que la science avance. Mais il arrive aussi qu'elle recule, qu'elle se trompe, qu'elle devienne folle ou perverse. C'est qu'elle est faite par les hommes et pour des hommes, qui peuvent être victimes ou complices d'idéologies ou de systèmes politiques » (Prof. Robert Halleux.)



A Charleroi du 7/9 au 4/10

« La Maison du Bailli, d'hier à aujourd'hui »

Du côté de l'Hôtel de Ville, une façade typique du style Louis XVI et de l'autre (Rue de France) une façade contemporaine de verre et d'acier inoxydable. Entre les deux, un espace intérieur tout en transparence accueille l'Espace Wallonie.



A Charleroi du 7/9 au 4/10

« Relevez la tête à Charleroi »

(Art Nouveau, Art déco et style Paquebot) : réalisée par des élèves de la Haute-école Provinciale Condorcet, cette expo propose de reconnaître clairement les différents styles et de les repérer facilement lors d'une promenade dans la ville.

A Liège du 16/9 au 17/10 et

A Arlon du 21/10 au 19/11

« Vivre ? »

Le suicide n'est pas une fatalité, on peut en parler, au-delà des idées reçues... Séance de sensibilisation à Liège le 2/10 et à Arlon le 6/11.



A Nivelles du 17/9 au 17/10

« Arrêts sur paysages »

Aujourd'hui le paysage est reconnu comme un patrimoine qu'il est utile de protéger et valoriser. Cette exposition photos nous montre l'évolution des paysages à travers le temps et les saisons.

A Liège du 4/11 au 20/11

« Vers la lumière »...

La franc-maçonnerie, une pépinière de talents.

Découvrez une autre facette de la franc-maçonnerie, où l'art devient un nouveau moyen d'expression, où les artistes vous invitent au voyage au travers de leurs œuvres symboliques.



A Mons du 22/10 au 21/11

« Ces arbres, témoins de notre histoire »

Par leur situation, leur âge, leur taille ou leur symbolique, certains arbres constituent un héritage naturel et culturel qu'il nous appartient de préserver et de mettre en valeur.

A Namur du 28/9 au 31/10

« Fellini s'affiche »

Le 31 octobre prochain, il y aura 20 ans que le Maestro Fellini nous quittait... cette exposition vous invite à découvrir ou à redécouvrir celui qui a marqué de son empreinte l'âge d'or du cinéma italien.



A Tournai du 30/9 au 25/10

« Une planète... nichoir »

Expo présentée et animée par l'asbl « Nature et protection des espèces menacées », à destination des élèves de 5e et 6e primaire.

A Arlon, Charleroi, La Louvière, Liège, Mons, Namur,

Nivelles et Tournai du 25/11 au 6/12

« Vous ne pouvez pas rester comme ça, Madame ! »

Durant la « Quinzaine du ruban blanc », dans le cadre de la lutte contre la violence faite aux femmes, plusieurs Espaces Wallonie vous proposent cette exposition, ainsi que des animations et conférences...

Infos actualisées sur wallonie.be

(lire également notre article sur l'égalité des chances dans notre dossier)

Adresses des Espaces Wallonie

Espace d'Arlon

Place Didier, 42 6700 ARLON
063 43 00 30
ew.arlon@spw.wallonie.be

Espace de Bruxelles

Rue Marché aux Herbes, 25/27 - 1000 BRUXELLES
02 506 43 40 - ew.bruxelles@spw.wallonie.be

Espace de Charleroi

Rue de France, 3-6000 CHARLEROI
071 20 60 80 - ew.charleroi@spw.wallonie.be

Espace d'Eupen

Gospertstasse, 2-4700 EUPEN
0800 1 1902 - ew.eupen@spw.wallonie.be

Espace de Liège

Place Saint Michel, 86-4000 LIEGE
04 250 93 30 - ew.liege@spw.wallonie.be

Espace de Mons

Rue de la Seuwe, 18/19-7000 MONS
065 22 06 80 - ew.mons@spw.wallonie.be

Espace de Namur

Rue de Bruxelles, 20-5000 NAMUR
081 24 00 60 - ew.namur@spw.wallonie.be

Espace de Nivelles

Rue de Namur, 67-1400 NIVELLES
067 41 16 70 - ew.nivelles@spw.wallonie.be

Espace de Tournai

Rue de la Wallonie, 19/21-7500 TOURNAI
069 53 26 70 - ew.tournai@spw.wallonie.be

Espace de Verviers

Rue Xhavée, 86-4800 VERVIERS
087 44 03 50 - ew.verviers@spw.wallonie.be

L'Espace Wallonie de La Louvière vous accueille désormais dans ses nouveaux locaux :

Espace de La Louvière

Rue Sylvain Guyaux, 49-7100 LA LOUVIERE
064 23 79 20 - ew.lalouviere@spw.wallonie.be

CONCOURS

Pour son concours de septembre, votre magazine vous offre une multitude de cadeaux !



Comment participer ?

Répondez aux 3 questions suivantes ainsi qu'à la question subsidiaire.

Avant le 15 octobre 2013, communiquez vos réponses ainsi que vos coordonnées

→ Soit via internet : wallonie.be – rubrique « concours »

→ Soit par carte postale :
« Vivre la Wallonie »
Place Joséphine-Charlotte, 2 – 5100
Namur (Jambes)

Attention ! Une seule participation par personne et par jour.

QUESTION 1

Quel arbre sera mis à l'honneur lors de la Semaine de l'arbre 2013 ?

- A. Le houx
- B. Le bananier
- C. Le saule

QUESTION 2

Comment se nomme l'opération qui propose aux étudiants un job de vacances d'intérêt public et social ?

- A. Tremplin
- B. Egaltitude
- C. Eté solidaire

QUESTION 3

Où peut-on admirer la salle du Dôme ?

- A. Dans les grottes de Han
- B. Dans le château de Lavaux-Sainte-Anne
- C. Dans le château de Vèves

QUESTION SUBSIDIAIRE

Combien de participations enregistrons-nous d'ici le 15 octobre à 23 h 59 ?

BONNE CHANCE !

A remporter

1^{ER} PRIX : 1 bon à valoir de 250 € dans le restaurant « Maison Lemonnier » à Lavaux-Sainte-Anne ;

2^E PRIX : 1 bon de 200 € dans le restaurant « I-cook » (Jean-Philippe Watteyne) à Mons ;

DU 3^E AU 4^E PRIX : des lampes « Nomad » du designer wallon Alain Gilles d'une valeur de 125 € ;

DU 5^E AU 7^E PRIX : 1 livre « La Meuse - De Maas » de Xavier Istasse et Daniel Polet d'une valeur de 30 €



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK.COM/LAWALLONIE

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS DU N° DE JUIN !

1^{er} prix (un bon Accueil Champêtre de 400 €) : **Grosjean Marie-Louise** de Charneux-Herve.

2^e prix (un bon Accueil Champêtre de 100 €) : **Vandroogenbroeck Carine** de Feluy.

3^e et 4^e prix (2x2places pour Esperanzah) : **Lambotte Philippe** de Manage et **Dubuisson Eric** de Godinne.

5^e et 6^e prix (2x2 Pass village FRANCOFOU) : **Charles Véronique** de Anderlecht et **Martinez Inez** de Woluwe Saint-Pierre.

7^e et 8^e prix (2x2 entrées pour les musicales de Beloeil) : **Gailliez Anne-Marie** de Saint-Vaast et **Viviani Adelia** de Saint-Nicolas.

9^e et 10^e prix (2x2 entrées pour le spectacle Frankenstein à Villers-la-Ville) : **Terryn Pierre** de Merbes-Sainte-Marie et **Mahieu Esther** d'Enghien

Et du 11^e au 15^e prix (5x2 entrées pour la foire agricole de Libramont) : **Van Steen Isabelle** de La Louvière, **Hammar Hocine** de Waremme, **Debaermaecker Claude** d'Anderlecht, **Hardy Bénédicte** de Thimister et **Denotte Julien** de Flemalle.

Les réponses correctes : B. région herbagère – A. sur le beurre d'Ardenne – C. Piétrain

Question subsidiaire : 2 964 participations

VOUS SAVEZ QUE
"VIVRE LA WALLONIE"
COMPTE 110.000
ABONNÉS ?
C'EST ÉNORME !!

ET LE MAGAZINE
EST TOUJOURS
GRATUIT !

BAH! C'EST
NORMAL : LE
DOSSIER, L'AGENDA,
L'INFO-CITOYENS,
L'INVITÉ... QUELLES
CHOUETTES
RUBRIQUES !

ans

N'OUBLIONS
PAS LA COTE
MOYENNE
D'ENSEMBLE!

7,5/10

CE QUE J'ADORE
C'EST QU'IL Y AIT
MOINS DE TEXTES ET PLUS
D'ILLUSTRATIONS !

ET LA
COUVERTURE
TOUJOURS
IMPORTANT
AU PREMIER
REGARD !

- PAPIR